ADH5933

CAMEROUN
LES GRANDES FIGURES DE L'INDEPENDANCE



L'Incorruptible Guérilléro RUBEN UM NYOBE

Héros et Martyr

BIND

ADH5933

David Axel BAYIGA

Publications GALAXIE

VISIT…

LANZAROTE Caliente.com

Je dédie ce livre aux glorieuses mémoires de :

Félix Roland MOUMIE,
Abel KINGUE ,
Ernest OUANDJIE,
Gabriel ABOLLO ,
OSENDE AFANA

et à tous les morts anonymes...

DT
575
.U4
B39
1991

INDIANA UNIVERSITY
LIBRARIES
BLOOMINGTON

Ma sympathie

- NDEH NTUMAZAH
- A MICHEL NDOH
- Siméon KUISSU
- Henriette EKWE
- ELENGA MBUYINGA

EN GUISE D'INTRODUCTION

Lorsqu'en Juillet 1989 j'entrepris d'écrire cette chronique sur la vie et la mort de Ruben UM NYOBE qui fut l'un des meilleurs protagonistes du problème national kamerunais, plusieurs personnes de mon entourage me le déconseillèrent vivement ; ceci, pour une raison toute simple : vivant depuis notre indépendance sous la férule de quelques satrapes usurpateurs, ivres de leur pouvoir, adulés par une bande de griots, qui cherchent quotidiennement, par le biais du mensonge et de l'amalgame, de fabriquer une histoire officielle, afin de falsifier, voire effacer de notre mémoire collective, les souvenirs des combats héroïques de nos combattants de la liberté.

Il était donc hors de question aux yeux de certains et pour ma propre sécurité, que je m'engageasse sur cette voie périlleuse. Malgré tout, je pris la résolution de porter mon témoignage sur les enseignements de ce personnage (des légendes de mon enfance).

Je me rendis donc dans les localités où il vécut : Boumnyébèl, Modè, Makaï, Song Mpeck, Libel li Ngôi...

Au cours de ces "pélérinages" escapades, je recueillis moult témoignages et rassemblai beaucoup de documents écrits en français et en langue Basa'a.

Un constat s'imposa en moi : **Ruben UM NYOBE** était un excellent pédagogue, surtout au moment où il dirigeait le mouvement de libération dans les maquis de la Sanaga-Maritime. Aujourd'hui, j'ai pris donc la décision de codifier, de sélectionner, de recouper et enfin de mettre sur un livre toutes ces informations. A tous ces éléments, j'y ajoute volontiers, ceux retirés des publications de **J.A. MBEMBE**, **Richard JOSEPH**, et de quelques autres publications des upécistes de la continuité qui ont passé plusieurs années de combat dans la clandestinité.

REMERCIEMENTS

Je remercie Monsieur et Madame BASSEK BA KOBHIO, Messieurs Célestin MONGA et Vianney OMBE NDZANA qui n'ont jamais cessé de me prodiguer conseils et encouragements Je remercie également de tout coeur Monsieur Patrice NDEDI PENDA Ecrivain, Journaliste et Administrateur de sociétés pour sa disponibilité à plusieurs égards tant sur la relecture du manuscrit qu'au soutien logistique. Sans lui, en toute honnêteté, ce livre n'aurait pas vu le jour.

(N'djock - Loumbè) Edéa,

Le 13 Août 1991

"Les tragédies de l'histoire révèlent les grands hommes ; mais ce sont les médiocres qui provoquent les tragédies."

Maurice DRUON

Collection : LES GRANDES FIGURES DE L'INDEPENDANCE DU CAMEROUN.

Dirigée et animée par : Patrice NDEDI PENDA.

Chant populaire recueilli par l'auteur au village de Makaï.

——————— O ———————

Fils de **NYOBE** porteur du cou de ton peuple,
monte, aussi haut que tu pourras !
Le porteur de notre cou lavera la figure du pays
Et jettera la malédiction dans les eaux de tuyè (la mer)
Le fils de **NYOBE** veut remettre debout l'héritage
de ses pères,
Et déjà, nos têtes se lèvent.
Nos dos courbés de femmes se dressent,
Et nous avançons en dansant vers le matin
de kundè (l'indépendance)
Quelle bonne nouvelle !
Quelle bonne nouvelle !
MPODOL LON,
Le pays te donne mandat, intente ce procès !
Instruis - le !
Les fils du Kamerun sont seuls héritiers de leurs
ancêtres.
Eux, (les colons) ne sont qu'héritiers des leurs,
mais là-bas chez eux !
Fils d'une autre terre, ils n'ont pas d'héritage ici.
Cette terre nous reviendra, car elle abrite les tombes
de nos pères.
Quand reviendra le fils **NYOBE.**
Alors chacun se reposera près de la tombe des siens.

PREMIERE PARTIE

POUR LA RECONSTITUTION DE NOTRE MEMOIRE COLLECTIVE

LA VIE DE RUBEN UM NYOBE

NAISSANCE - EDUCATION - FORMATION

Les africanistes et les historiographes de la période coloniale ne se seraient probablement jamais intéressés à SONG-MPECK, petit village de cultivateurs blottis dans la forêt équatoriale camerounaise, dans l'ancienne région administrative de la Sanaga-Maritime, non loin de Boumnyébél, aujourd'hui situé sur l'axe lourd Douala - Yaoundé.

Ruben UM NYOBE viendra au monde dans ce petit village vers 1913. (1)

Comme les autres membres de sa tribu, son père **NYOBE NSOUNGA** et sa mère **NGO UM NONOS** sont de braves et paisibles paysans qui vivent des produits de leurs champs. Au moment où l'enfant vient au monde, l'histoire du Cameroun connaît sa première et profonde fracture : celle de la première guerre mondiale. Le pays Basa'a où se trouve Song-Mpeck, traversé par le chemin de fer reliant Edéa à Yaoundé, sera au centre du conflit.

L'Allemagne, la puissance colonisatrice, pourchassée à la fois en Europe par les alliés et dans les colonies par le corps expéditionnaire Franco-Britanique bat en retraite du Littoral vers le Centre-Sud.

(1) Pour plus d'informations et détails, lire entre autres documents :
Ruben UM NYOBE : Le Problème National Kamerunais,
Paris : Editions L'Harmattan 1984, Présentation et note de J.A. MBEMBE.

Le repli allemand s'accompagne de la destruction de nombreux objectifs : ponts, pylones, charpentes métalliques pour barrer la voie à l'avancée de l'ennemi. Ici on évolue à une vitesse horaire d'un kilomètre par jour en moyenne.

De toutes parts, des paysans s'enfuient de leurs localités pour trouver refuge dans les forêts profondes. C'est la désolation, l'incertitude, la peur...

De nouvelles scènes de violence similaires à celles qui ponctuèrent la résistance à la pénétration coloniale allemande en pays Basa'a opposent ces derniers aux autochtones. Résultat : plusieurs soldats meurent noyés dans les eaux de la Sanaga.

L'enfance de **UM NYOBE** se déroulera donc au coeur de ces évènements tragiques qui seront repris plusieurs années après par les conteurs, lors des veillées dans les villages.

Son éducation traditionnelle de base, fortement représentée par son père, grand prêtre des sociétés initiatiques Basa'a, et la réligion chrétienne greffée dans son adolescence à l'école coloniale, vont marquer son caractère.

En effet, vers 1920, il est envoyé à Makaï, où sont installés un catéchiste et un instituteur indigènes, des missions presbytériennes américaines. Il y apprend le catéchisme et reçoit, vers 1921, le sacrement de baptême sous le prénom chrétien de Ruben, contre semble-t-il, le gré de son père qui aurait préféré l'initier aux secrets du monde des dieux de la mythologie Basa'a ; sous l'impulsion de sa grand-mère maternelle, il entre à l'école primaire des missions presbytériennes de Makaï. En 1924, il part de Makaï pour Ilanga près de la Sub-division Administrative d'Eséka où il passe le CEPE (Certificat d'Etudes Primaires et

Elémentaires) en 1929. Il perd sa mère entre temps, "je ne me souviens même plus de son visage", écrira-t-il plus tard.

Il est alors engagé par les missions presbytériennes comme enseignant pendant deux ans ; puis est reçu au concours d'admission à l'Ecole Normale de Fulasssi près de Sangmélima. Durant son séjour dans cette région, il y apprend la langue Bulu un sous-groupe Béti du Sud-Cameroun.

L'on raconte aujourd'hui que ce jeune paladin, habile et curieux supporta avec difficultés la discipline imposée aux élèves par les missionnaires. Cet adolescent qui, pendant les travaux manuels, grimpait sur les palmiers alentour pour les émonder, se serait retrouvé en 1932, à la tête d'un mouvement de protestation contre la piètre nourriture de la cantine scolaire. Garçon à l'esprit raisonneur et revendicatif, il sera renvoyé avant le terme normal de sa scolarité pour cause d''indiscipline. Se présentant néanmoins comme candidat libre à l'examen final, il le passa avec brio et devint moniteur diplômé toujours chez les missionnaires protestants.

Le Commis d'Etat

C'est en 1935 que Ruben UM NYOBE mit fin à sa carrière d'enseignant à l'école des missions presbytériennes d'Edéa. Il fut en outre admis au concours des Commis des Services Civils et Financiers. Auto-didacte racé, il obtint en 1939 la première partie du baccalauréat. Alors qu' il travaille déjà dans les services administratifs, ses chefs hiérarchiques sont flattés par ses talents d'organisation pendant son passage à la Direction des Finances à Yaoundé. Au cours de son séjour dans cette localité, celui qui deviendra plus tard le **MPODOL LON** (2) y apprend la langue

Ewondo. Aimant le sport, il devient arbitre honnête et impartial des matches de foot-ball. Choriste charismatique, il chante tous les dimanches à l'église dans laquelle il communie. Il est par la suite, affecté aux charges de greffier à Edéa. Pendant deux ans, il est simultanément secrétaire à la justice, d'abord à Ngambè (Sud-division de Babimbi), ensuite à Edéa. Mais attention, toujours à la même localité, il sera greffier à la justice de paix où il remplira en outre les fonctions de juge d'instructions, de secrétaire du courrier et même de dactylographe de bureau. "Chaque jour, écrira-t-il plus tard, des compatriotes hommes et femmes viennent me requérir pour tel ou tel conseil (...) je puis me réjouir d'avoir été, en dépit de toutes les provocations, l'un des fonctionnaires de l'Administration Régionale qui eussent assuré de telles responsabilités sans faire l'objet d'une plainte de la part de clients africains". (3)

Le 6 mai 1947, Ruben reçoit un télégramme l'informant de son affectation en qualité de greffier de la justice à Maroua. Il est alors en train de traduire en langue Basa'a la Charte du RACAM (Rassemblement Camerounais). Le lendemain de la réception dudit télégramme, il adresse une lettre au Sécrétaire Général de l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun dans laquelle il considère son affectation à Maroua comme un coup de massue porté à l'organisation du Mouvement Syndical dans lequel il est impliqué depuis peu. Fusent alors de partout de multiples réactions des populations autochtones et de plusieurs organisations syndicales.

(2) MPODOL LON : mot en langue Basa'a qui signifie : celui qui traduit les revendications, les choix, les opinions du peuple, du pays.

(3) Les Activités de l'U.P.C., 1947 - 1957 Archives Nationales du Cameroun à Yaoundé.

Finalement, l'Administration se résout à l'envoyer à Ngaoundéré où il parvient à créer une section syndicale de l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun (L'U.S.C.C.). Placé en position de disponibilité renouvelable depuis le 1er juin 1949, il se consacre à l'activité syndicale. Il bénéficie de la prolongation de la dite mise en disponibilité jusqu'en Mai 1952. A cette date, il sollicite une nouvelle prolongation, mais reçoit, à la suite de sa requête, une demande d'explications. Après avoir protesté contre cette dernière qui lui paraît superflue puisque, n'agissant pas en qualité de fonctionnaire en activité, il fournit néanmoins les raisons qui l'incitent à requérir une prolongation de la mise en disponibilité. Mais fort curieusement, un arrêté daté du 29 Septembre 1954 et publié le 27 octobre de la même année l'informe qu'il est démis de ses fonctions ; il est alors à l'époque,adjoint administratif des services civils et financiers.

Sur les sentiers de JAURES

C'est en 1939 que **UM NYOBE** s'était mis à l'étude des problèmes internationaux et en même temps, il s'engageait dans différentes associations et regroupements autorisés à l'époque par l'Administration Coloniale. Enfant du terroir, il avait connu très tôt les déplacements, avait vu les villages entiers se vider au nom de l'indigénat et des travaux forcés. Dans cet univers plutôt manichéen, il participe aux cercles d'études syndicales initiés par trois militants de la C.G.T.(Confédération Générale des Travailleurs) et du Parti Communiste Français avec d'autres fonctionnaires autochtones tels que **Charles ASSALE, André FOUDA, Jacques NGOM.**

C'est là où il s'exerce au maniement de la dialectique et aux subtilités du matérialisme dialectique.

En vérité, sa formation marxiste sous l'influence de **Gaston DONNAT** l'aidera beaucoup à comprendre de manière plus claire ce que c'est que la lutte des classes malgré son attachement au christianisme et à quelques cosmogonies traditionnelles (4). Dialecticien hors paire, on le retrouvera entre les années 1940 et 1945 à la tête d'une ligue de foot-ball regroupant quinze associations dans la région de Yaoundé.

Deux ans plus tard, et plus précisement en mai 1947, il est élu Vice-Secrétaire Général de l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun. A cette époque, il se trouve déjà à Ngaoundéré. Le 28 Novembre de la même année, il assume les fonctions complètes de Secrétaire-Général de la même Confédération. De son passage au syndicalisme cégétiste, **UM NYOBE** conforte ses capacités d'organisateur. On le retrouve, à la vérité, dans la plupart des Mouvements et Associations qui, à partir de 1939, tentent d'articuler une expression et une énonciation du nationalisme camerounais.

4) Notre compatriote J.A. MBEMBE dans son livre cité tantôt, en bon chrétien catholique militant, tente d'accréditer la thèse selon laquelle UM NYOBE n'était ni marxiste, ni révolutionnaire. Selon MBEMBE, UM NYOBE serait simplement un pùr avatar du Christianisme humaniste bourgeois. Ce qui, évidemment est archifaux. D'abord à partir des années 1950, UM NYOBE en bon dialecticien deviendra un marxiste radical malgré ses prédispositions chrétiennes. Et puis, posons cette question à tous ceux qui veulent calfeutrer UM NYOBE dans le carcan du mandarinat ecclésiastique : n'y a-t-il pas de part le monde des marxistes-chrétiens ? Que pensent-ils donc du prêtre - Guérilléro Camilo TORRES, assassiné dans les maquis colombiens dans les années 1965-66 aux côtés des pauvres paysans pour ne citer que cet exemple? "Même Jésus-Christ, disait-il alors, s'il viendrait aujourd'hui en Colombie avec tant d'injustices, gagnerait le maquis". Le colon Louis-Paul AUJOULAT, avant sa mort en 1973, pouvait tout simplement devenir dingue devant de tels propos entretenus par un homme du clergé n'est-ce-pas ?

Il milite dans la JEUCAFRA (Jeunesse Camerounaise Française) lancée la même année par le Haut Commissaire français **Richard BRUNOT** dans le but de proclamer l'hostilité à un éventuel retour des allemands au Cameroun.Et l'on sait par ailleurs qu'il prit part à la création du Rassemblement Camerounais (RACAM) en 1947. La même année, il se rendit à Abidjan en Côte-d'Ivoire pour rencontrer les membres du R.D.A. (Rassemblement Démocratique Africain). Il y fut élu Vice-Président. De retour au Cameroun, il refléchit à la création d'une section du R.D.A. dans son pays. Et cette idée prend corps le 10 Avril 1948 lorsque l'U.P.C. (Union des Populations du Cameroun) voit le jour à Douala.

Après la direction brève de **Léonard BOULI** qui fut affecté dans les zones rurales, **UM NYOBE** en devient le Secrétaire Général régulièrement reélu démocratiquement jusqu'à son assassinat le 13 Septembre 1958.

Homme de coeur et d'action, Ruben fut un voyageur intrépide. Il sillonnait l'ensemble du territoire national, allant de village en village, de ville en ville, de région en région, à pied, en train, ou juché sur un camion ceci dans le but de mieux comprendre les besoins des populations. Mais il se déplaça aussi hors de son pays. C'est ainsi qu'il se rendit tantôt à Paris où il passait des nuits entières à discuter sur les problèmes internationaux avec le philosophe **Jean-Paul SARTRE** ou Madame **Claude GERARD** qui furent ses confidents. Tantôt, il se rendit à New-York pour les sessions des Nations-Unies pour y plaider la cause du problème national camerounais. Il s'y rendit en outre 1952, 1953 et 1954 avant de rentrer dans la clandestinité. Il publia de nombreux documents : tracts, articles de presse, reflexions théologiques et juridiques rélatives à la question coloniale.

DEUXIEME PARTIE

LA PENSEE POLITIQUE
DE
RUBEN UM NYOBE

" Seule la vérité est révolutionnaire. "

LENINE

" La vérité finit toujours par triompher. "

Ruben UM NYOBE
(Circulaire N° 58/U.P.C.
du 7 Février 1950)

CHAPITRE I

LA VERITE DE L'HOMME :
LA PEDAGOGIE POLITIQUE
DE RUBEN UM NYOBE

"Le tribalisme est l'un des champs les plus fertiles des oppositions africaines. Nous ne sommes pas des "détribaliseurs", comme d'aucuns le prétendent. Nous reconnaissons la valeur historique des ethnies de notre peuple. C'est la source même d'où jaillira la modernisation de la culture nationale. Mais nous n'avons pas le droit de nous servir de l'existence des ethnies comme moyen de luttes politiques ou de conflits de personnes. Nous sommes des hommes politiques camerounais. A des degrés divers, nous assumons des responsabilités devant l'histoire de notre peuple. Dans le grand bouillonnement que cela provoque, nous décelons nos insuffisances et nos capacités. Nous puisons alors à la source des peuples qui nous ont précédés, et dans le passé de notre propre peuple, pour fixer notre propre ligne de conduite et ce, avec le concours et la succession des évènements. Une telle situation nous impose comme condition première de rompre avec un tribalisme périmé et un régionalisme rétrograde qui, à l'heure actuelle comme dans l'avenir, représente un réel danger pour la promotion et l'épanouissement de cette nation camerounaise."

Lettre de Ruben UM NYOBE,
Secrétaire - Général de l'U.P.C.
à André - Marie MBIDA.
Maquis, le 13 Juillet 1957.

UM NYOBE avait coutume d'affirmer **"L'Indépendance passe avant le pain journalier** (1)**"**. Ce batailleur qui commença sa vie professionnelle comme enseignant du primaire dans les écoles des missions presbytériennes, avait su garder tout au long de sa vie le sens de la pédagogie. Orateur sagace, s'exprimant couramment tant en Basa'a qu'en Ewondo, Bulu et Pidgin, il avait retenu de sa formation auprès des missionnaires chrétiens une profonde mesure de prédicateur. Ses discours politiques sont pour ainsi dire un mélange de la morale et du matérialisme dialectique. De ses origines paysannes, **UM NYOBE** conserve une sorte de nationalité paysanne. Sa réflexion naît avant tout, d'une pratique. Lorsqu'il utilise ses concepts, c'est pour en dégager tout de suite les implications sur la vie quotidienne. Il s'applique à tout expliquer tout en prenant des exemples au ras du sol. Formé au syndicalisme, il utilise la pédagogie du voir, juger, agir. Travailleur infatigable, il manie aisément les artifices de l'histoire et du droit. Aussi s'efforcera-t-il plus tard de mettre les deux disciplines au service de la juste cause qu'il entreprend donc de défendre : sortir son pays des ténèbres et du joug colonial pour une indépendance véritable. Pour qu'aucune mémoire ne soit épargnée, il opère constamment une articulation entre les luttes du présent et celles du passé national, dans le cadre d'un projet global et dynamique centré dans un contexte panafricain. Pour désigner les grands évènements qui marquèrent, sous la colonisation, la vie des peuples du Cameroun, il parlait toujours de la fraîcheur des mémoires afin de réinventer auprès de ses compatriotes la mémoire collective, ce symbole qui constitue le paramètre exclusif pour l'**UNITE** organique d'un peuple. **UM NYOBE**, toujours dans la même optique, se lança à une étude clinique et dichotomique des principaux évènements historiques à partir desquels il construit

(1) A.P.A. (11544) déjà cité.

la revendication nationale à savoir la conquête coloniale d'une part et les deux guerres mondiales.

Pour comprendre l'histoire de son pays, il procède par conséquent par l'intégration des facteurs externes et internes, les uns agissant sur les autres, de manière dialectique. Partout où il identifie la domination, il découvre des creusets privilégiés à partir desquels peut se forger la libération. Sa propre pratique politique obéït à cette démarche. Son écriture de l'histoire s'effectue autour des pôles de la dénonciation du colonialisme et de la proclamation du droit à l'indépendance et à la souveraineté nationale : dans une optique purement juridique, **UM NYOBE** ne semble pas avoir conçu la lutte pour l'indépendance et la réunification comme visant d'abord et avant tout la conquête du pouvoir par son parti, l'UPC. Le mouvement pour l'indépendance du Cameroun, qu'il appelle : **"Mouvement de Libération Nationale"** revêtit pour lui les dimensions d'un vaste procès qui opposait le peuple camerounais, partie plaignante à la France et la Grande-Bretagne, principales accusées. Quant à son mouvement l'U.P.C., il avait pour mission d'instruire ledit procès au nom et pour le compte du peuple camerounais.

Ainsi, le procès de l'indépendance dont il s'agit ici recouvre une finalité globale de la politique, de l'économie, du social et du culturel. Aux yeux de **MPODOL**, le principe d'indépendance participe de la vocation naturelle de chaque peuple. Les principales Chartes régissant les rapports entre les peuples avaient reconnu ce droit dont la conquête ou l'octroi c'est-à-dire le moment de la mise à terme de la tutelle étrangère sur le Cameroun. L'indépendance, en tant que principe n'était-elle pas inscrite dans la Charte des Nations Unies lors des accords de Tutelle ? Légaliste pointilleux, il alla aussi en guerre contre le Clergé colonial et réactionnaire.

Voyons les faits :

Le 10 Juin 1949, Ruben conduit une délégation de l'U.P.C. à l'école des filles de la mission catholique de Douala où Nos seigneurs, l'intégriste **LEFEBRE**, alors Délégué Apostolique à Dakar et **BONNEAU**, Evêque de Douala tiennent une réunion. Il tient à dénoncer devant le Vicaire l'immixtion des prêtres dans la politique et l'exploitation par ceux-ci de la crédulité des chrétiens dans le but de renforcer le poids de l'Administration Coloniale et de justifier le retour à des pratiques propres au régime de l'indigénat et du travail forcé aboli au Cameroun en 1945. Au cours de la conférence publique, Mgr **LEFEBRE** s'insurge contre la politique du parti communiste en Europe, lequel sous le fin mot de **R.D.A.** s'est insinué en Afrique noire. Cette gangrène s'est déjà infiltrée au Cameroun sous le pseudonyme d'**U.P.C.**, confirme-t-il. Au terme de son exposé, **UM NYOBE** intervient et tente une clarification des rapports du politique et du réligieux, condamnant l'immixtion des prêtres catholiques dans le jeu politique au Cameroun tandis que Mgr **LEFEBRE** lui fait comprendre que les prêtres ont le plein droit en tant que représentants du Bon Dieu, de se mêler de la politique, Mgr **BONNEAU,** Evêque de Douala, affirme de son côté qu'il est impossible de dissocier réligion et politique. Sur ce fait, **UM NYOBE** pose aux deux prélats la question suivante: Etes-vous pour ou contre le régime colonialiste qui est le plus grand fléau dans l'Union Française et dans la véritable union chrétienne ? Aucune réponse ne vient. La délégation sort, suivie et acclamée, rapporte le chroniqueur, par un auditoire de sympathisants enthousiastes.

Et le 10 Avril 1953, autre lieu autre fait : **Ruben UM NYOBE,** cet ancien élève des missions presbytériennes et depuis lors, choriste dans une paroisse de Yaoundé, se présente à 20 H au presbytère de New-Bell, un quartier deDouala.

Le modérateur de la paroisse dudit lieu se trouve être un camerounais, le Pasteur **Joseph TJEGA MBOGOL**. Alors que **UM** veut recevoir la sainte-cène ; il est interpellé par ce dernier qui le traite de communiste.

Le Secrétaire Général de l'U.P.C. est ainsi mis en demeure. Pris de court, il ne tient pas à répondre à l'immédiat à une pareille provocation. Le lendemain, Ruben revient sur le fait et proteste énergiquement. Mais malgré cela, et bien que, ayant plaidé non coupable, il est excommunié de l'Eglise.

Toujours sur le même aspect du problème, il écrira plus tard un texte resté célèbre, tant dans les milieux réligieux que politiques intitulé, **"Réligion ou Colonialisme"** dans lequel, il redigea la partie biblique et **Félix Roland MOUMIE** la partie politique.

S'appuyant sur l'exemple même de Jésus-Christ né dans un pays soumis au joug colonial romain, il conclut que le combat du peuple camerounais se place en droite ligne de celui de **JESUS** parce que dit-il, **"Dieu ne saurait opter pour les oppresseurs."** Et pour confondre tous ses détracteurs tant nationaux que colonialistes, il écrit en 1951 **"Nous savons que l'indépendance que nous réclamons n'est ni catholique, ni protestante, ni communiste, ni d'aucune autre croyance, mais l'Indépendance pour le Peuple Camerounais, et ainsi, chacun respectera sa croyance sans persécution de celle des autres"** (2).

(2) IN 2/A.C/79 Programme d'action de l'U.P.C. 1951

Comme la première partie de cette étude, la présente partie et la suivante se sont beaucoup inspirées du livre de **J.A. MBEMBE** déjà cité.

Ajoutons-y le livre de **Richard A. JOSEPH** intitulé : **"Le Mouvement Nationaliste au Cameroun"** Paris-Editions Karthala 1986 ; enfin les informations orales et écrites que nous avons eues auprès des acteurs demeurés anonymes jusqu'à ce jour. Parmi eux, notons que certains, originaires des villages de : Modè, Boumnyébel, Libel Li Ngoi, Makaï, Si - Ntim étaient des compagnons de maquis de **Ruben UM NYOBE.**

CHAPITRE II

LA PRAXIS SOCIALE CHEZ RUBEN UM NYOBE

"Les terrains sont à vous. Ils n'appartiennent pas au Gouvernement. Vous pouvez faire tout ce que vous voulez, les interdire au Gouvernement ou aux commerçants, à n'importe qui. Méprisez la faible politique des missionnaires catholiques qui vous excommunient parce que vous avez cédé un terrain à l'**U.P.C.** pour construire un bureau. Les blancs n'ont pas des droits fonciers au Cameroun". **Ruben UM NYOBE** in Archives Nationales du Cameroun (Yaoundé).

Quelle orientation dans la pratique politique allaient prendre **UM NYOBE** et ses camarades de l'**U.P.C.** et ceci, après l'obtention de l'indépendance et de la Réunification du Cameroun ? L'**U.P.C.** allait-elle opter pour le libéralisme économique et ses avatars pour que le gaullisme ne soit pas voué aux gémonies dans notre pays comme d'ailleurs, ça été le cas partout où la France a gouverné et regenté un territoire ? L'adhésion au libéralisme de nos pays ne signifie-t-elle pas en fait que le Chef de l'Exécutif d'une part et sa smala de bureaucrates budgétivores d'autre part puissent garantir une entière liberté d'action aux entreprises coloniales installées ou s'installant et en plus qu'au niveau de la rhétorique politique que l'on ait recours aux terminologies mêlant la démagogie et l'hypocrisie politique dans le but de spolier avec une extrême subtilité les masses déshéritées

UM NYOBE Ruben, Félix Roland MOUMIE, Abel KINGUE, Ernest OUNDJIE, Isaac NYOBE PANDJOCK et plus tard **OSENDE AFANA** le tout premier Docteur en Sciences Economiques d'Afrique Noire Francophone, ne pouvaient en toute logique s'orienter vers une telle doctrine. D'ailleurs, la pratique politique de **UM NYOBE** à savoir :

Le combat pour la liberté et la dignité, pour la justice sociale, la lutte contre la fraude électorale et finalement la création d'une société socialiste s'inspirant des thèses du nationalisme radical et révolutionnaire étaient le bouclier destiné à abattre la bourgeoisie coloniale. Le but de ce projet de société, c'était de rendre réellement notre pays maître de son destin et véritablement indépendant. Les mesures fondamentales de la mise sur pied d'une pareille société étant les suivantes :

a) La nationalisation des grands moyens de production : (grandes usines, mines, énergie, grosses exploitations agro-industrielles).

b) L'abolition de la propriété privée de la terre sans atteinte à la libre jouissance de celle-ci par les paysans et sans l'intégration forcée des cultivateurs aux fermes ou coopératives d'Etat ou paysannes indépendantes.

c) La nationalisation des banques, du crédit et du commerce extérieur, La nationalisation et le développement de l'infrastructure de communication et de transport.

d) La création d'une monnaie nationale.

e) La préservation du secteur économique privé, tant national qu'étranger, et la coopération entre ce secteur et celui de

l'Etat tant que celui-ci rentre dans les chemins du développement harmonieux du pays.

f) La gestion démocratique et planifiée de l'économie nationale.

Dans cette optique, l'U.P.C. allait concentrer ses efforts pour les réalisations sociales allant de l'encadrement des vieillards, des malades, des handicapés et sachant que la prostitution est l'hypocrisie honteuse de la bourgeoisie et de l'aristocratie suivant la formule de Lénine : l'éliminer radicalement.

En matière de santé : nationaliser toutes les infrastructures sanitaires , para-sanitaires et pharmaceutiques en accélérant la construction des dispensaires et hôpitaux dans les campagnes et les villes. Formation intensive du personnel de santé à tous les niveaux. Développement de la recherche médicale et pharmaceutique tant occidentale que traditionnelle.

En matière d'éducation : école gratuite et obligatoire pour tous les camerounais des deux sexes. L'enseignement devrait être laïc et totalement aux mains de l'Etat afin d'enrayer l'analphabétisme et l'obscurantisme. Au niveau de la superstructure éducative, les programmes scolaires devraient être adaptés à nos réalités écologiques et politiques. Des investissements intensifs devraient être faits pour la construction des établissements scolaires de tous les niveaux : maternel, primaire, secondaires général et technique, universitaire sans limite d'âge ni discrimination aucune.

En matière de logement : un vaste progrmme de construction de logements sociaux décents dans les campagnes et les

villes devrait être lancé à travers tout le pays. sur ce, la spéculation sur les terrains à bâtir devrait être interdite.

En matière de transport, les moyens de transport collectif devraient être développés.

En matière sportive, les stades et autres équipements devraient voir le jour dans tout le pays

Quant aux loisirs en définitive, l'industrie cinématographique, les bibliothèques, les salles de cinéma devraient être créées autant en ville qu'en campagne.

Notre pays, en toute franchise dispose des moyens, bref des richesses énormes pour la réalisation de tout ce programme. **UM NYOBE**, patriote intransigeant et radical pouvait-il sacrifier ces nobles idéaux pour les arrangements de salons et autres.

Depuis 1960, date de notre indépendance, que font nos compatriotes qui, par la force des choses se retrouvent à la tête de notre Etat ? Des liturgies développées sur le libéralisme et ses variantes à l'intérieur des partis-uniques U.N.C., RDPC avec la bénédiction des conseillers français. Participent-ils à la construction effective du pays ?

Le cortège des bureaucrates diplômés et multitude de laudateurs de tous bords soulageront-ils la misère des paysans sans terre, des diplômés sans travail, des malades sans soins, des élèves sans établissements scolaires ?

Nos responsables devraient y réfléchir mûrement.

TROISIEME PARTIE



LE SCRIBE

LE SCRIBE

De Novembre 1948 à Septembre 1958, **Ruben UM NYOBE** écrivit beaucoup de textes allant des comptes rendus de réunions, aux procès-verbaux, des tracts aux articles de réflexion, des réponses aux questions ponctuelles et circonstancielles aux articles de presse.

Et sur ce, notre compatriote, **J.A. M'BEMBE,** Historien et Politologue fait un travail de sape depuis pratiquement dix ans.

Nous n'allons donc pas y revenir ; mais, nous avons choisi d'y sélectionner quelques textes qui nous paraissent indispensables à lire aujourd'hui dans notre contexte socio-politique où le régime de **BIYA** a réinstauré la guerre civile en armant des populations civiles pour créer des comités d'auto-défenses comme **André Marie MBIDA** le fit en 1957.

A cette question du tribalisme, viennent se greffer le refus du Gouvernement de Néron de Mvoméka de satisfaire aux exigences de la majorité de la population à savoir :

1) La convocation d'une Conférence Nationale Souveraine comme le fit en 1956 le gouvernement colonial français avec le soutien de ses valets locaux.

2) L'entêtement du gouvernement camerounais actuel à organiser absolument des élections fantoches comme le fit la France toujours en 1956 à une époque où toutes les forces vives du pays réclamaient autre chose.

Enfin comment dénouer la crise camerounaise de l'heure?

Une seule solution : la lutte unie sur tous les fronts pour la victoire finale.

Avec tout ceci, nous pouvons conclure que l'histoire d'un peuple n'est rien d'autre qu'un éternel recommencement.

LETTRE OUVERTE

A MONSIEUR SOPPO PRISO
SECRETAIRE GENERAL
DU COURANT D'UNION NATIONALE

Monsieur et Cher Compatriote,

Au cours d'un "congrès" tenu à Ambam (Ebolowa) du 28 au 29 Novembre 1956, l'Union Nationale, en dépit de l'opposition des délégués des mouvements nationalistes (**UPC** et **JDC** notamment), s'est prononcée pour la participation aux prochaines élections à l'Assemblée Territoriale, organisées, rappelons-le, en application de la Loi-Cadre.

En prenant une telle décision, l'Union Nationale a scandaleursement trahi le programme minimum du 09 Juin 1956, auquel les couches les plus larges de notre pays avaient adhéré avec enthousiasme. Je me fais donc un devoir, en ma qualité de représentant du plus important supporter de l'Union Nationale de vous faire publiquement cette mise au point, afin de lever toute équivoque.

Un congrès fantôme

Puisqu'on aime parler de démocratie au sein de l'Union Nationale quand il s'agit de provoquer l'**UPC**, je ne comprends pas très bien ou pas du tout la forme de démocratie qui vous permet de réunir le congrès d'une organisation sans en prévenir valablement la majorité des membres, cette majorité étant constituée, n'en déplaise aux professeurs en "démocratie" de pro-

vocation, par les mouvements progressistes : l'**UPC**, l'**UDE-FEC**, la **JDC** et la **CGT**.

Il convient de rappeler ici qu'un congrès de l'Union Nationale s'était tenu à Dibombari les 3 et 4 novembre et qu'aucun évènement nouveau n'était intervenu ultérieurement dans la vie politique du pays pour motiver la réunion d'un autre congrès trois semaines plus tard. Il est donc clair ainsi, que le Congrès d'Ambam avait été provoqué et tenu dans les conditions les plus insolites par les partisans des élections qui, battus par les forces populaires à Dibombari, avaient tenu à se venger en couvrant cette vengeance d'un semblant d'approbation des "masses". Les assises d'Ambam avaient donc été provoquées à la sauvette, et c'est au nom d'une réunion fantôme que nous sommes conviés aux élections pour offrir le Kamerun en cadeau de Noël à l'empire colonial français. On comprend facilement qu'une telle prétention ne puisse être tolérée par le peuple kamerunais.

Une représentation nécessaire

Pour mieux situer les responsabilités, il me semble nécessaire de faire l'histoire du courant d'Union Nationale que d'aucuns, vous-même compris, viennent de défigurer par un renoncement qui s'explique mal.

La vraie signification de l'Union Nationale

Dans le message qu'il adresse au peuple kamerunais et au monde extérieur le 28 décembre 1955, le Bureau du Comité Directeur de l'**UPC**, fidèle aux statuts et à la politique constante de notre mouvement, avait préconisé la réalisation d'une large

Union Nationale pour la formation d'un Etat kamerunais indépendant et souverain. Une telle union devait contribuer à imposer une solution heureuse et rapide à l'angoissant problème kamerunais. Nous avions tenu à affirmer que toute action en faveur du dénouement de la crise camerounaise était conditionnée aux préalables suivants :

- libération des emprisonnés et déportés politiques ;

- levée de toutes les poursuites judiciaires résultant des faits de Mai ;

- abrogation avec tous ses effets du décret du 13 Juillet 1955, prononçant la dissolution des mouvements populaires kamerunais ;

- déclaration solennelle par laquelle le gouvernement français reconnaîtrait au peuple kamerunais, le droit de former immédiatement un gouvernement provisoire ayant pour tâche de procéder à la mise en place des organes de l'Etat kamerunais.

Nous avions précisé qu'un seul appel au calme non précédé de ces préalables, ne pouvait être d'aucune valeur aux yeux du peuple kamerunais.

Le 12 Avril 1956, passant dans le domaine pratique de son appel du 28 Décembre, le Bureau du Comité Directeur de l'UPC élaborait un manifeste à l'intention de toutes les couches du pays. Dans ce document, le Bureau de l'UPC avait tenu :

a) à faire valoir, preuve à l'appui, que le nationalisme kamerunais était le fait dominant de l'heure et qu'en tant que tel, il constituait la plate-forme de l'Union pour laquelle nous ten-

dions la main à toutes les forces vives du pays ;

b) à démontrer, sur la base des propres témoignages de nos adversaires, que l'**UPC** était l'incarnation la plus authentique et la plus vivante du nationalisme kamerunais.

Enfin le document expliquait les raisons historiques et politiques pour lesquelles nous avions convié nos compatriotes à l'Union et les derniers passages étaient consacrés aux ouvertures faites au Gouvernement **Guy MOLLET,** pour parvenir à une solution négociée du problème kamerunais.

Il vous est impossible de nier que l'action que vous avez entreprise par la suite a été impulsée par ce manifeste dont un exemplaire avait été communiqué à diverses personnalités kamerunaises et à vous-même en particulier.

Est venue enfin la réunion du 09 Juin au Foyer Culturel de Yaoundé. Sur ce point, je me permets de vous poser deux questions, ceci pour des raisons que j'expliquerai plus loin :

1°) Reconnaissez-vous avoir pris contact avec des représantants locaux de l'**UPC** de Yaoundé, dont la coopération dans l'organisation de la réunion avait été reconnue par **M.OKALA** en vous-même comme condition du succès de ladite réunion ?

2°) Reconnaissez-vous que la contribution de l'**UPC** fut déterminante dans l'élaboration du programme minimum du 9 Juin qui est la raison d'être de l'Union Nationale ?

Voici le dispositif du programme du 9 Juin

Lançons un vibrant appel à toutes les forces vives du pays

pour un courant d'Union Nationale, sans distinction d'idéologie politique, tribale, confessionnelle ou sociale afin que le pays tout entier s'élève :

CONTRE

1) Toutes tentatives de division et de diversion des kamerunais

2) Toute disposition de la Loi-Cadre au Kamerun

3) Toute intention tendant à consulter seuls les élus ou l'Assemblée Territoriale actuelle, pour le Statut du Kamerun.

DEMANDONS

a) Que l'Unité du Kamerun soit sauvegardée et garantie.

b) Que le problème kamerunais sorte de l'impasse actuelle, par un référendum populaire contrôlé.

ou

Par la constitution d'une Assemblée Kamerunaise élue au suffrage universel, expressement à cet effet.

DEMANDONS enfin qu'au préalable de toute résolution, soit restaurée par une amnistie entière et totale, la libre expression démocratique de tous.

RECONNAISSANT cette résolution comme programme minimum, devant rencontrer l'adhésion de toutes les tendances, engageons tous les kamerunais à lutter résolument pour son aboutissement.

C'est en adhérant à ce programme que les masses de notre

pays vous avaient acclamé partout ; là aussi et là surtout, vous ne pouvez pas méconnaître l'apport déterminant de l'UPC, car ce soutien des masses, si spontané qu'il pouvait apparaître, avait nécessité de longues explications de notre part ; cela aussi, pour des raisons que j'expliquerai plus loin.

Près de deux mois après le lancement du programme du 9 Juin, vous aviez accordé une interview à la Presse du Cameroun, dont les préoccupations correspondaient au désir de tous les patriotes kamerunais. A la question : "Que doivent être selon vous, les conditions préalables à l'élaboration du Statut du Kamerun ? " Vous répondiez :

" Ce sont les points préconisés dans le programme d'Union Nationale que je rappelle brièvement :

1) Amnistie pleine et totale de tous les faits des évène ments de Mai ; elle doit être préalable à toutes les élections ;

2) Après la dissolution de l'Assemblée actuelle. élection contrôlée d'une nouvelle Assemblée avec toutes les garanties de libre expression populaire ;

3) La nouvelle Assemblée doit être spécialement chargée de la discussion et définition du futur Statut du Kamerun." (La Presse du Cameroun, n° 1898 Août 1956).

Or, il se trouve qu'à ce jour, le gouvernement français n'a tenu compte d'aucun des voeux que vous formiez ainsi de la façon la plus pertinente.

Tout d'abord, il convient de dénoncer la contradiction qui existe entre ce document et les affirmations de M. Pierre

MESSMER (donc **P.M**) Haut Commissaire du Ministre des Colonies **Gaston DEFFERRE** (donc **G.D**) et reproduits par la Presse du Cameroun du 3 Septembre 1956, citation :

"Une question, insidieuse peut-être, sur l'opinion du Haut-Commissaire au sujet du courant d'Union Nationale reçut la réponse que l'on pouvait attendre, c'est-à-dire que l'administration n'a qu'un rôle de spectateur entre les positions politiques. Le mouvement d'Union Nationale n'est d'ailleurs pas un mouve ment politique puisque non déclaré comme tel. Le Haut-Commissaire <<**veillera**>> à ce que l'administration reste fidèle à ce rôle de spectateur et d'arbitre dont le métier est de faire respecter par chacun les règles du jeu, c'est-à-dire les lois de la démocratie et le maintien de l'ordre."

Ce n'est donc pas par hasard que l'on avait rencontré à Dibombari, un grand nombre de personnages qui avaient, auparavant, pris position en faveur de la Loi-Cadre. A Dibombari donc, la lutte contre l'**UPC** semblait être le principal point de l'ordre du jour.

L'adoption d'un <<**drapeau**>> type **GRUNITZSKI** et la décision de participer aux élections municipales devaient être le produit de la machination contre l'**UPC**.

On a, au cours de ce congrès comme à Ebolowa, accusé l'**UPC** de vouloir imposer sa volonté... Mais à qui ? Aux autres mouvements ? Si oui, comment se fait-il qu'un mouvement banni par la loi de l'occupant et contraint à la clandestinité ait pu <<**imposer**>> sa volonté aux mouvements et partis qui, non seulement ne sont pas inquiétés, mais bénéficient de l'appui de l'administration colonialistes ? Mais le comble, c'est que des individus au passé politique ténébreux et auxquels le congrès de

Dibombari a attribué le superbe titre d'<<**inorganisés**>> se plaindraient eux aussi, de la <<**dictature**>> de l'**UPC**.

C'est ici que je vous invite à reconnaître publiquement, en réponse aux deux questions que je vous ai posées ci-dessus que votre action en faveur de l'Union Nationale a été la manifestation de l'adhésion au programme de l'**UPC**, cette dernière ayant été le premier et le seul mouvement à poser le problème de l'Unification et de l'Indépendance du Kamerun. **M. OKALA a reconnu que la plus grave erreur politique qu'il ait commise fut le fait pour lui d'aller contredire l'UPC devant les Nations Unies en 1952.** Vous deviez déclarer par la même occasion que ce fut une grave erreur de votre part de signer la motion **AUJOULAT** du 24 Octobre 1952, s'opposant à l'audition de l'**UPC** par l'Assemblée Générale de l'**ONU**.

L'**UPC** n'a jamais entendu imposer sa volonté à qui que ce soit. Ce qui est réel, ce que tout le monde connaît dans son for intérieur et qu'on est parfois obligé d'avouer, c'est que l'**UPC** représente et traduit les aspirations de la masse. elle est l'expression vivante du peuple kamerunais. C'est ce qu'a constaté un représentant de la presse britannique, le correspondant du journal The Times qui a visité le Kamerun ces derniers temps et qui disait que vous vouliez montrer à la population que vous étiez d'accord avec l'**UPC** en collaborant avec des membres de celle-ci dans l'organisation des conférences du courant d'Union Nationale.

En soutenant la participation aux prochaines élections, vous avez donc annulé sans aucune raison valable, les revendications les plus légitimes sur lesquelles a reposé notre action commune fondée sur le programme minimun du 9 Juin. Il vous est difficile, sinon impossible de justifier la capitulation d'avance.

Vous avez l'air de prétendre que la participation de l'Union Nationale aux prochaines élections signifierait une forme de lutte contre la Loi-Cadre. Vous avez l'air de prétendre que les <<**élus**>> de l'Union Nationale se présenteraient devant l'Assemblée éventuelle avec un programme qui serait en quelque sorte une contre-proposition au projet du gouvernement français.

L'admission d'une telle hypothèse signifierait que nous acceptons le principe de la Loi-Cadre et que nous discutions seulement avec le gouvernement français pour les modalités d'application. Or, la vraie signification de l'Union Nationale repose sur le refus du principe de la Loi-Cadre. Nous avons dit que la Loi-Cadre pouvait constituer un progrès pour les intégrés dans la République Française par l'Article 60 de la Constitution Française de 1946, mais qu'elle ne constituait un progrès que dans la mesure où ses modalités pouvaient être appliqués immédiatement et radicalement. Nos affirmations en ce sens se vérifient dans le fait que les leaders posent déjà le problème de l'autonomie politique comportant non pas une Assemblée Législative, mais un Parlement local, non pas un Conseil de Gouvernement, mais un Conseil de Ministres. Le Dahomey lui, fait valoir son voisinage avec le Nigéria, et le Togo <<autonome>> pour réclamer une mesure spéciale, c'est-à-dire quelque chose de plus dynamique que ce qu'apporte l'application de la Loi-Cadre.

On ne peut donc, en aucune manière et sous aucun prétexte, soutenir l'application de la Loi-Cadre au Kamerun. Voici ce que vous en pensiez en Septembre :

"Pour la Loi-Cadre les kamerunais n'ont pas admis qu'on en soit encore au stade d'envisager pour le Kamerun, seulement des réformes institutionnelles, comme stipulées à l'Article 9,

alors que les kamerunais aspirent à un statut nouveau et l'attendent impatiemment.

Bien que cet Article 9 se réfère aux Accords de Tutelle, le Kamerun se voyait traité dans la Loi-Cadre de la même façon que les territoires faisant partie de la République Française en dépit de sa situation spéciale. L'application de telles dispositions ne pouvait qu'aggraver l'impasse dans laquelle le pays se trouve depuis Mai 1955 " (France Observateur, n° 332 du 20.9.56.)

Et, rendant compte d'une conférence tenue par vous à Douala, le 11 Octobre 1956, l'Agence France-Presse rapporte ceci dans son bulletin des 20 et 21 Octobre, page 19 :

"Les milieux politiques français les plus sensibles à l'évolution des peuples d'outre-mer, poursuit **M. SOPPO PRISO**, en sont venus à envisager pour les territoires une certaine autonomie politique et administrative et cette manière d'aménager l'avenir a donné naissance à la <<Loi-Cadre>>. Celle-ci, dont l'application peut très bien se concevoir pour d'anciennes colonies françaises, ne saurait convenir au Cameroun, territoire sous Tutuelle de l'**ONU** et dont le cas spécial n'est d'ailleurs pas explicitement prévu par les textes concernant la <<Loi-Cadre".

Il est donc nécessaire que vous vous expliquiez publiquement sur les raisons qui vous ont poussé à renier les positions si solennellement prises par vous.

Succès théorique de M. DEFFERRE

Dans un document daté du 13 Août 1956 et intitulé **GD** et **PM** (Les initiales sont faciles à déchiffrer), il est dit, à propos de l'Union Nationale :

"L'Union Nationale de **SOPPO** n'est autre chose que l'**UPC** sous un autre jour. Il faut alors, maintenant, chercher par tous les moyens à semer le désarroi en son sein pour créer une scission entre les mouvements et personnalités qui y ont adhéré. C'est un courant fort qui ne doit pas exister et nous ne pouvons réussir à réaliser nos projets que si nous pouvons espérer une division entre les personnalités ou mouvements qui y font bloc".

Il y a une habitude bien connue. Quand on veut réussir aux élections, l'on défend le programme de l'**UPC** en parole. Quand on veut se faire applaudir par la masse, on emploie le langage de l'**UPC**. Mais quand l'**UPC** entend rester fidèle à son programme qui est le programme approuvé par le peuple tout entier, on l'accuse de vouloir imposer sa volonté et ceux qui disent cela sont justement ceux-là qui auraient intérêt à se taire, car à maintes reprises ils avaient eu l'occasion de mériter la confiance du peuple et à chaque occasion, ils trahissaient cette confiance. Notre seul tort est donc d'avoir compris les premiers et d'être fidèles à notre engagement de lutter pour l'Unification et l'Indépendance du pays.

Nous ne voulons pas être complices

Quand nous disons que l'**UPC** ne veut pas avoir le monopole de la lutte pour l'Unification et l'Indépendance du Kamerun, cela veut dire que nous sommes prêts à collaborer avec tout kamerunais et toute kamerunaise sincèrement décidés à lutter pour la même cause. Mais cette attitude, dictée par notre souci de réaliser l'union des forces vives du pays, ne doit pas être interprétée comme un désir de sacrifier notre programme à la démagogie de quelques-uns.

La vérité est que beaucoup de cas et à l'occasion de chaque évènement, l'administration colonialiste, des mouvements fantoches et des personnalités qui se disent être au-dessus des partis ont cherché à supporter l'**UPC** dans la masse. Mais toutes les tentatives en ce sens se sont soldées par un échec. Il n'est un secret pour personnes que dans les premiers moments du courant d'Union Nationale d'aucuns espéraient prendre le relais de l'**UPC** dans le pays. D'autres partenaires croyaient qu'il était question de faire table rase du passé et qu'ainsi les trahisons du passé seraient oubliées et que la seule adhésion au courant d'Union Nationale suffisait pour être baptisé **<<nationaliste>>**

Nous étions conscients de tout cela. Nous étions au courant de toutes ces intentions, mais nous avons laissé le peuple faire son libre jugement. Ce jugement a été fait dès les premières manifestations du courant d'Union Nationale, quand la masse avait exigé la caution de l'**UPC** car la masse n'avait pas oublié vos doubles jeux du passé.

C'est pouquoi je disais que le peuple nous avait soumis à de longues explications à propos du courant d'Union Nationale animé par vous. Nous avons dit aux militants de notre mouvement que nous étions à l'origine de ce courant mais que nous devions rester vigilants et nous constatons aujourd'hui que la masse avait eu raison et qu'une fois de plus l'**UPC** avait eu raison.

Il se trouve donc que le seul résultat du congrès d'Ebolowa est d'avoir assuré un succès théorique aux manoeuvres de division de M. **DEFFERRE.** Selon M. **DEFFERRE,** l'administration francaise ne peut parvenir à l'intégration du Kamerun dans l'Union Française que si elle réussit à provoquer une scission parmi les mouvements et personnalités qui font bloc au sein de l'Union Nationale. La scission est provoquée avec votre

complicité, c'est un fait. Mais il reste à savoir si cela permettra pour autant l'intégration du Kamerun dans l'Union Nationale. L'expérience du 18 Novembre a dû vous faire réfléchir. Le travail qui s'est terminé à Ebolowa a commencé avec l'acceptation d'aller aux élections municipales.

L'**UPC** ne pouvait pas aller aux élections municipales car vous et nous, avons dit qu'il fallait une amnistie pleine et entière et la restauration de la libre expression de tous avant toute participation aux élections. En invitant la population à aller voter et en allant voter vous-même, vous vous êtes mis en infraction contre le programme du 9 Juin. L'**UPC** ne s'est pas associé et ne pouvait pas s'associer au vote de Dibombari tant sur le "**drapeau**" que sur les élections municipales. Normalement ceux qui ont voté pour la participation aux élections devaient être exclus du courant d'Union Nationale. La preuve en est que le 18 Novembre, plus de 90 % d'électeurs à Douala et plus de 65 % à Yaoundé ont condamné ceux qui osent parler de "discipline", ce qui signifie que l'**UPC** et les autres mouvements populaires devraient se soumettre à la loi des démagogues et des corrumpus.

La cause et les hommes

A l'heure actuelle, les choses sont tirées au clair. Il y a d'un côté ceux qui ont trahi leurs engagements et à la tête desquels vous vous trouvez. Ceux-là doivent faire bloc maintenant avec le Député **MBIDA** qui n'est à nos yeux qu'un pire provocateur, un protagoniste du tribalisme et des oppositions africaines. C'est tout le fruit que M. **DEFFERRE** aurait tiré de la "scission" souhaitée par lui.

De l'autre côté, il y a les mouvements progressistes, un

grand nombre de mouvements locaux et des centaines de milliers de patriotes kamerunais décidés à lutter pour l'Unification et l'Indépendance immédiates du Kamerun. Ceux-ci représentent l'idéal de cette Union Nationale que vous venez de trahir en rase campagne.

Notre rôle consistera donc à défendre le programme du 9 Juin qui représente une cause et à dénoncer ceux qui l'ont trahi à Dibombari et à Ebolowa. Ainsi nous éviterons au peuple kamerunais de confondre une cause qu'il doit défendre avec les hommes qui ont trahi cette cause.

Le peuple kamerunais ne votera pas

Dans le fameux document **GD à PM**, il est question d'entraîner les troupes à la guérilla et aux combats de rue. Ainsi, au lieu des libres aspirations de la population pour décider de l'avenir du Kamerun, c'est sous la menace des opérations de guerre qu'on veut forcer l'opinion de notre pays pour l'intégrer dans l'empire colonial français.

Quand M. **ASSALE** déclare d'une façon absolument provocatrice ques les agents de l'**UPC** sont allés en Algérie et au Maroc pour chercher des armes, il sait qu'il se livre à un mensonge odieux. Il veut tout simplement nous dire ceci :

"... que la France veut résoudre le problème kamerunais par la force, puisque vous n'avez pas d'armes pour résister à l'armée française, accepter la Loi-Cadre contre gré et allez voter le 23 Décembre."

Je me souviens que M. **ASSALE** nous a déjà tenu un pareil langage en Avril 1951 quand, en exécution de la mission que lui

avaient confiée **HOUPHOUET** et compagnie, il voulait opérer la scission syndicale au Kamerun. Il disait alors que les Etats-Unis ayant donné l'ordre de bombarder la Chine Populaire, l'on se trouvait à la veille de la Troisième Guerre Mondiale et que la seule voie de salut pour les travailleurs kamerunais consistait à rester dans le camp de l'Occident en se séparant de la **CGT** française "**inféodée à Moscou**".

Je laisse à M. **ASSALE** le soin de commenter ce qu'est devenue sa "**prophétie**". Je pourrais seulement lui dire, et par cela à MM. **GD** et **PM** que la tentative d'intégrer le Kamerun par la force dans l'Union Française ne date pas d'aujourd'hui. L'expérience **Roland PRE** a échoué, celle de **Gaston DEFFERRE** échouera plus lamentablement car, non seulement le peuple kamerunais n'ira pas aux urnes le 23 Décembre, mais également nous nous opposerons de toutes nos forces à toute tentative de la France à mettre des marionnettes en place pour faire du Kamerun un second Togo.

Une dernière chance

Il vous reste une dernière chance pour sauver les engagements pris par vous depuis le 9 Juin. C'est de prendre publiquement position pour dénoncer le congrès d'Ebolowa avec toutes ses décisions et de rejoindre les rangs des patriotes pour mener la campagne d'abstention et pour obliger le gouvernement français à négocier avec les vrais représentants du peuple. Si vous entreprenez sincèrement une action en ce sens, vous pourrez compter sur vos amis à la noble cause pour laquelle le peuple kamerunais lutte et souffre.

Je vous prie de croire, Monsieur et Cher Compatriote, en mes sentiments les plus sincèrement kamerunais.

LETTRE A MONSIEUR ANDRE-MARIE MBIDA, PREMIER MINISTRE DE L'ETAT SOUS-TUTELLE DU KAMERUN

Monsieur le Premier Ministre,

L'on peut considérer qu'en ce qui concerne le problème kamerunais, la cause est suffisamment entendue. Pour une rare fois dans l'histoire de notre pays, ou pour mieux dire dans l'histoire, l'unanimité nationale est acquise sur un point : L'Indépendance du Kamerun. La contreverse ne portant que sur une question de temps, il nous paraît en ce moment crucial de procéder à une brève revue de nos conceptions, ceci pour mieux situer les responsabilités.

Où en sommes-nous ?

La vocation du Kamerun à l'indépendance est maintenant un fait acquis, puisqu'elle est reconnue par tous les horizons politiques du pays et par les instances internationales. C'est là, l'un des points qui marquent la situation privilégiée du Kamerun par rapport au Togo. En effet, il est permis de penser maintenant que la question de plébiscite ne se posera pour nous que lorsque nous serons appelés à nous prononcer sur la future constitution kamerunaise.

Cette constatation est importante. Elle rend sans objet l'Article 2 du Statut issu de la Loi-Cadre et promulgué à Paris le 16 Avril 1957. Nous pensons qu'en votre qualité de législateur, donc de juriste, vous serez d'accord avec nous pour reconnaître que la nullité de cet Article 2 qui se réfère à l'Article 5 de l'Accord de Tutelle du 13 Décembre 1956 doit obligatoirement entraîner

la nullité de l'ensemble du Statut.

Vous avez déclaré dans votre discours d'investiture et vous ne cessez de répéter que le Statut régissant le Kamerun actuellement est un traité. Nous regrettons de ne pouvoir partager votre opinion.

A notre façon de voir, un traité est un accord diplomatique passé entre deux ou plusieurs Etats souverains qui sont ainsi des parties contractantes, lesquelles parties apposent leur signature au bas du traité. Or, le Statut du Kamerun a été institué par un décret pris par un gouvernement étranger et que le chef et les membres dudit gouvernement ont seul signé. Ce gouvernement est le gouvernement français. Aucun diplomate kamerunais n'y a apposé sa signature.

D'autre part, dans le chapeau du décret, nous lisons : **"Après avis de l'Assemblée Territoriale du Kamerun"**. Nous voyons également qu'un Parlement a décidé et ce Parlement n'est pas le Parlement kamerunais.

Nul ne peut soutenir qu'un quelconque des candidats aux élections du 23 Décembre avait revendiqué dans son programme, la négociation d'un certain traité avec la France.

Les candidats aux élections du 23 Décembre s'engageaient au contraire à revendiquer l'Indépendance du Kamerun, condition préalable pour permettre à notre pays d'accéder à la souveraineté afin d'être alors en mesure de conclure des traités.

Il y a donc un faux diplomatique quand on considère le Statut du 16 Avril comme un traité alors qu'il est un acte unilatéral du gouvernement français. Il y aurait escroquerie

politique de la part de qui que ce soit de prétendre que les membres d'une Assemblée territoriale telle que celle qui a eu à donner son avis sur le Projet de Statut étaient qualifiés pour conclure un traité diplomatique.

Enfin, comment se fait-il qu'un gouvernement qui nous considère comme des mineurs en restant le maître absolu de notre diplomatie ait pu négocier un traité diplomatique avec le Kamerun au moment où celui-ci n'avait ni Assemblée législative, ni embryon de gouvernement comme c'est le cas actuellement ?

Nous sommes alors portés à croire que vous n'êtes pas convaincu du fait que le Statut du Kamerun serait un traité. Nous pensons que c'est un vocable que vous utilisez comme on l'a fait en d'autres périodes et dans d'autres circonstances dans le but de calmer les esprits, car on a trop vanté les bienfaits de la Loi-Cadre. On est obligé de constater aujourd'hui que le peuple kamerunais est loin d'y trouver le couronnement de ses aspirations les plus légitimes et les plus pressantes. En somme, nous pouvons constater avec intérêt que le verdict des évènements commence à faire jour.

Cependant, si vous êtes obligé de nous faire croire que le Statut du 16 Avril représente un traité, c'est parce que, grâce à la force du courant populaire qui secoue notre pays, le gouvernement français et les amis de la Loi-Cadre, dépassés par les évènements, ont admis deux faits historiques qui constituent une excellente base de départ pour le dénouement de la crise kamerunaise :

1) L'unanimité nationale est acquise pour l'Indépendance;
2) La qualité d'Etat est reconnue au Kamerun.

Dès lors, toute formule d'autonomie quelque avancée qu'elle puisse être, devient indéfendable.

Voilà pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, nous ne portons pas atteinte à vos intérêts personnels, nous ne portons pas atteinte aux intérêts d'aucuns kamerunais, quand nous soutenons que la seule solution à l'heure actuelle au problème kamerunais est la reconnaissance immédiate et solennelle de l'indépendance et de la souveraineté de notre pays. Nous ne portons davantage atteinte ni aux intérêts de la France ni à ceux des français et des étrangers de toutes nationalités au Kamerun.

Nous pensons quant à nous que l'intérêt de la France n'est pas dans une politique de domination arbitraire, d'escroqueries politiques et de répression armée, même si tout cela est fait avec l'accord et le soutien de certains de nos compatriotes.

Les français et les étrangers de toutes les branches d'activité installés dans notre pays ne peuvent être assurés de la prospérité de leurs affaires que dans un climat de confiance et d'amitié. Un tel climat ne peut règner que si satisfaction est donnée au peuple kamerunais par la reconnaissance immédiate de l'indépendance et de la souveraineté de notre pays.

Nous profitons de cette occasion pour réaffirmer une fois de plus que notre lutte pour l'indépendance n'est pas une manifestation de haine à l'égard des français ni à l'égard des personnes d'autres nationalités se trouvant dans notre pays. Mais qu'on nous entende bien. Nous voulons être des amis loyaux qui sont fiers de leur patrie et non des hommes engagés, prêts à aliéner la personnalité de leur pays et partant la leur propre. Nous pensons alors que ceux qui se disent amis de la France en cautionnant le colonialisme font plus tort à la France que ceux qui demandent

au gouvernement français de faire un effort d'adaptation aux circonstances de l'heure afin que l'arbitraire laisse place à l'amitié et la domination à la coopération loyale sur la base des accords conclus d'égal à égal.

Il est utile de noter qu'aucun obstacle politique apparent ne semble plus poser de complication sur la question de la proclamation de l'Indépendance du Kamerun. Selon vous, nous ne pourrons assurer notre indépendance que lorsque nous aurons eu assez d'argent et des techniciens.

Pour répondre à cette préoccupation nous pouvons nous référer à un proverbe français qui dit : **"Pauvreté n'est pas vice"**. Si réellement vous pouviez prouver que le Kamerun est un pays pauvre, ce ne serait pas un motif suffisant pour justifier son maintien prolongé sous la domination étrangère. Or, non seulement le Kamerun n'est pas pauvre, mais il se classe parmi les pays les plus riches de l'Afrique noire. D'autre part, aucun nationaliste kamerunais ne préconise la rupture des relations économiques avec la France si le pays accédait à son indépendance.

Notre opinion à ce sujet est nette et claire, à savoir que seul un Kamerun indépendant et souverain sera capable de conclure des accords économiques et financiers dignes de ce nom, et nul ne conteste qu'en ce domaine la France demeure un client de premier choix. Alors et alors seulement, nous pourrons juger la loyauté de notre partenaire et non plus de notre maître comme c'est le cas actuellement. Tous les pays colonisés qui accèdent à l'Indépendance inscrivent au premier plan de leur programme national le développement économique, social et culturel des populations. Mais ils s'empressent de déclarer que l'appel à l'aide étrangère qu'ils feront à ce sujet ne saurait impliquer des

conditions politiques.

Or, ce que vous soutenez est pire que ce que l'on rejette ailleurs. Là-bas, les peuples ont lutté pour l'Indépendance en ayant à l'idée qu'il vaut mieux être libre dans sa cabane que de demeurer esclave dans le palais de son maître. Et, après avoir rejoint sa cabane neuve sans meuble et sans fortune suffisants, l'ancien esclave devenu libre se mettait à travailler pour améliorer sa condition de vie en faisant appel au concours de son ancien maître et des autres voisins le cas échéant, mais en précisant à l'un et aux autres que nul ne devait se servir de sa sollicitation pour empiéter sur son domaine.

Or, chez nous vous traduisez les choses comme ceci :

"Mon maître est très riche, je me sens bien dans une chambre de son palais, je ne me séparerai de lui que lorsque je construirai un palais grâce à sa générosité".

Si nous laissons triompher un tel point de vue, nous risquons d'avoir à recommencer plus durement un jour parce que nous aurons temporisé trop longtemps.

Nous craignons de nous étendre beaucoup dans ce domaine si nous nous hasardons dans l'étude approfondie du prétexte économique et financier avancé comme justification du maintien de l'Etat kamerunais sous la tutelle d'un autre Etat. En dépit de notre désir d'ignorer l'existence des prétendues cloisons politiques parmi les kamerunais, nous nous permettons de vous livrer certaines opinions qui seraient de nature à vous mettre à l'aise. La presse locale a fait état d'une conférence tenue à Douala, le 21 Février dernier par le Révérend Père **S.S. DE SORAS** sur la position de l'église en face des problèmes que

pose l'évolution actuelle de l'Afrique.

A ce propos, un périodique local nous livre l'information suivante :

"L'indépendance, ajoute **DE SORAS**, pose de réels problèmes d'ordre politique, économique, social, linguistique etc., et pour la solution desquels nous avons droit au concours sincère et au dévouement désintéressé de nos anciens colonisateurs. A ce propos, il cite l'exemple des techniciens français restés au service du Maroc. Mais il est primordial précise-t-il, que les problèmes politiques soient résolus avant tous les autres, et de façon satisfaisante, car seule cette façon permet de retrouver l'audience nécessaire à la solution des autres problèmes...".

Nous pouvons également vous livrer une autre opinion autorisée, celle des étudiants catholiques africains qui, à l'issue d'une rencontre en Avril dernier à Rome, ont publié un important manifeste sur l'émancipation des peuples coloniaux, document dans lequel les problèmes économiques occupaient le premier chapitre et qui a fait grand écho dans la presse locale du Kamerun. Concernant des problèmes économiques, les étudiants catholiques africains ont déclaré notamment :

"Les étudiants catholiques africains après examen de la situation économique de leur pays.

Constatant que l'économie de l'Afrique noire sous-développée et orientée vers les profits des grosses entreprises de traite est dominée et utilisée par celle de la métropole.

Constate que l'économie dit de don (FIDES), malgré quelques résultats positifs, n'a rien changé de fondamental à la

structure des liens de sujétion.

Pensent que le marché commun laisse un super-colonialisme étayé par les mamouths industriels de l'Europe.

Préconisent, une fois l'hypothèse coloniale levée par l'émancipation politique, un socialisme communautaire et personnaliste qui, répudiant les principes et certaines méthodes d'une économie socialiste sous-tendue par l'éthique matérialiste du communisme, se fonde sur les traditions africaines à caractère collectif".

Nous pensons qu'il n'y aura aucune personne d'assez mauvaise foi pour prétendre que les opinions que nous venons de relater et qui concordent avec notre point de vue seraient l'oeuvre d'une quelconque tendance **"extrémiste"**.

Vous devez prendre position

D'aucuns pensent que le problème kamerunais est de nature à tendre un nouveau piège aux nationalistes kamerunais et certains journaux ne se privent pas de faire état d'une éventuelle lutte fratricide entre kamerunais. Nous savons qu'une telle campagne procède de la consigne séculaire qui consiste à diviser pour règner et qu'on a orienté chez nous vers la lutte contre l'**UPC** ainsi que M. **Huber**, alors Chef de Région de Dja et Lobo préconisait dans une lettre, en date du 12 Mars 1955 adressée à l'un de ses collaborateurs où il s'exprimait en ces termes :

"La meilleure action que nous puissons avoir, c'est de susciter des oppositions africaines et de rendre la vie impossible aux meneurs upécistes en leur opposant des africains décidés et énergiques".

L'opinion d'une grande fraction de nationalistes kamerunais est que le problème actuel est la lutte pour l'Indépendance et qu'il faut déployer tous les efforts pour que cette lutte sacrée ne soit pas entravée par la lutte d'influence.

Nous présentons trois variantes pour la détente politique et morale dans le pays. L'heure est donc venue pour chacun de prendre ses responsabilités. Il vous appartient à vous, de dire :

- si oui ou non, vous êtes pour l'amnistie ;

- si oui ou non, vous êtes pour le rétablissement des libertés démocratiques dans le pays ;

- si oui ou non, vous êtes pour l'Indépendance en reconnaissant qu'un Etat ne peut pas être sous la tutelle d'un autre Etat.

Les documents joints à la présente communication contiennent un exposé assez clair de notre point de vue. Toutefois, certaines remarques restent à faire.

Vous tentez de justifier votre hostilité à l'égard de l'**UPC** par une prétendue inféodation de notre mouvement au communisme. C'est une allégation erronée. L'expérience a d'ailleurs montré que nos adversaires ne nous portaient cette calomnie que dans le but de justifier une politique réprouvée par le peuple et ainsi l'on faisait valoir qu'on ne voulait pas faire cause commune avec l'**UPC**, parce que celle-ci était d'obédience communiste. Il en est de même des membres de l'**UPC** qui abandonnent la lutte à la suite des trahisons et qui essayent de se couvrir d'un anti - communisme ridicule.

Si la question du communisme pouvait avoir réellement

accès dans le débat qui nous occupe, si l'**UPC** pouvait être accusée de communisme avec raison, nos détracteurs auraient du mal à expliquer les raisons pour lesquelles tous les grands moyens mis en oeuvre jusqu'ici pour isoler, puis anéantir l'**UPC** se sont soldés par un lamentable échec. Cet échec se traduit par le fait que l'**UPC** incarne le nationalisme kamerunais et que tous ses détracteurs, si hauts placés soient-ils, sont obligés de mentir pour étayer leurs calomnies à son égard. Un Député du Kamerun, M. **André-Marie MBIDA**, soutenait un point de vue semblable à la tribune de l'Assemblée Nationale Française le 22 Mars 1956 en déclarant :

"Je rappelle aux métropolitains qu'ils n'ont pas le monopole du nationalisme. Tout le monde aime son pays. Les français aiment le leur. Nous aimons le nôtre. Seule l'amitié doit nous lier. Voilà ce que je voulais souligner.

En effet, très souvent quand nous présentons une revendication on prétend que nous sommes poussés par les étrangers. Je ne connais pas de russe, et en France je n'ai jamais fréquenté d'école communiste.

A Versailles, je me suis mêlé plusieurs fois au groupe communiste à l'Assemblée de l'Union Française pour voir si l'on me parlerait politique. Jamais les délégués communistes à l'Assemblée de l'Union Française ne m'ont entretenu de politique. En vérité les sentiments que nous exprimons sont tout à fait naturels car chacun est attaché à son pays."
(Extraits du Journal Officiel, Débats Assemblée Nationale, année 1956, page, séance du 22 Mars 1956).

Cette déclaration est nette et claire. Elle nous porte à croire que si certains de nos compatriotes continuent à calomnier

l'UPC c'est bien en application de la doctrine citée plus haut et selon laquelle il faut **"opposer les africains décidés et énergiques " à l'UPC.**

Mais les africains décidés et énergiques, on les a trouvés. On a même trouvé des administrateurs, des missionnaires, des gouverneurs décidés et énergiques. Mieux que cela on a trouvé des militaires et leurs armes, décidés et énergiques contre **l'UPC**. Tout cela a connu un grand échec, parce qu'il est vain de s'armer contre le nationalisme militant d'un peuple qui se veut unifié et indépendant.

A bon droit, **l'UPC**, incarnation du nationalisme kamerunais, ne mourra pas et quiconque pratique une politique kamerunaise contre ce nationalisme serait comparable à un homme qui prétend éteindre un incendie en y versant de l'essence.

De même qu'on n'a pu gouverner en Tunisie contre le **Néodestour**, ni au Maroc contre **l'Istiqlal**, de même nul ne pourra valablement gouverner au Kamerun contre **l'UPC.**

Mais au Kamerun, les conditions sont différentes de celles qui existaient dans les pays que nous venons de nommer. Au Kamerun, il est certes impossible de gouverner contre **l'UPC**, mais il est très possible, largement possible de réaliser avec **l'UPC** et de coopérer avec elle pour l'aboutissement des revendications légitimes du peuple kamerunais. C'est à cela que tendent nos propositions présentées en trois variantes pour la détente politique et morale dans le pays.

Le danger du tribalisme et du régionalisme

Le tribalisme est l'un des champs les plus fertiles des op-

positions africaines. Nous ne sommes pas des "**détribalisateurs**" comme d'aucuns le prétendent. Nous reconnaissons la valeur historique des ethnies de notre peuple, c'est la source même d'où jaillira la modernisation de la culture nationale. Mais nous n'avons pas le droit de nous servir de l'existence des ethnies comme moyens de luttes politiques ou de conflit de personne.

Or, à quoi assistons-nous ? Nous assistons précisément à l'utilisation du tribalisme et du régionalisme comme moyen de pression politique.

Tel Kamerunais émet une opinion et soutient que cette opinion est seule juste pour la simple raison que sa tribu d'origine ou sa circonscription électorale est plus peuplée que la tribu ou la circonscription électorale de son compatriote ou de son collègue qui soutient un point de vue contraire. Tel autre kamerunais allègue que sa région d'origine ou sa circonscription électorale contribue plus au développement économique du pays ou a fourni plus de contingent au recrutement dans l'armée coloniale que la région d'origine ou la circonscription électorale de son concitoyen ou de son collègue avec lequel il n'est pas d'accord dans la manière d'envisager l'avenir du pays. D'aucuns ne tardent pas à proclamer que si la puissance administrative n'admet pas leur conception et ne la soutient pas au détriment de ceux qui émettent un point de vue contraire, ils feraient appel à une puissance étrangère pour faire le contre-pied à une France inefficace. Vous aviez vous-même envisagé une telle éventualité l'année dernière et aviez orienté votre choix, le cas échéant à l'Allemagne Occidentale.

De telles conceptions sont dangereuses à tous points de vue. Du point de vue démocratique, si la tradition veut que la minorité se plie à la loi de la majorité, la règle de la justice y met

des conditions dont la toute première porte sur la sauvegarde et le respect des minorités ethniques, c'est la raison d'être même d'une démocratie digne de ce nom.

Du point de vue moral, une majorité ou son expression cesse d'être une majorité ou l'expression de la majorité, dès l'instant qu'elle se met au service d'une mauvaise cause ou tente de découvrir une erreur politique. C'est ainsi par exemple que nous n'avons pas suivi M. **DOUALA MANGA BELL** quand ce dernier s'est servi de son mandat pour déclarer à l'**ONU** que le peuple qu'il représentait avait approuvé le Projet d'Accord de Tutelle et admis que le Kamerun fût administré **"comme partie intégrante du territoire français"**. Or, vous savez comme nous qu'en 1946 **DOUALA MANGA BELL** était un véritable élu du peuple, en raison du crédit que lui accordait le Kamerun tout entier. Il n'est devenu un élu administratif qu'après avoir trahi le Kamerun à l'**ONU** et à l'occasion même de cette trahison.

Ceci revient à dire qu'un kamerunais ressortissant d'une région de 500.000 habitants peut se tromper sur la façon de poser le problème national tandis qu'un autre kamerunais, membre d'une petite communauté de 15 imposables peut avoir une conception juste des choses.

Cela étant, la question se pose maintenant de savoir si le ressortissant d'une majorité ethnique ou le représentant du plus fort pourcentage du corps électoral exprime toujours l'opinion réelle de toutes les masses au nom desquelles il parle et pour l'intérêt desquelles il croît agir. Le précédent déjà évoqué de M. **DOUALA MANGA BELL** répond à cette question. Il est cependant utile de transporter le problème sur le terrain qui nous occupe au plus haut point à savoir si les partisans de l'indépendance à retardement ont l'accord unanime ou même majoritaire

des habitants de leurs secteurs. Dans une certaine mesure les dernières élections législatives françaises dans la 2è circonscription ont fourni une réponse intéressante au groupe des Indépendants Paysans qui compte 9 Députés à l'Assemblée législative kamerunaise dont deux Ministres dans le cabinet que vous présidez.

Vous connaissez mieux que nous l'accueil que les électeurs ont réservé au candidat investi et soutenu par ce groupe, ceci en dépit des pressions que l'on connaît. Cette manifestation d'opinion reflètait l'opposition de notre peuple à la politique fondée sur l'application de la Loi-Cadre, mais c'était aussi une protestation contre le tribalisme.

Pour complèter notre exposé, nous pouvons vous suggérer une petite consultation populaire que vous pourrez organiser de la manière suivante :

- Une réunion publique à l'hippodrome de Yaoundé.
- Une réunion publique à Zoatoubsi, votre village d'origine.

Au cours de ces réunions, vous pourrez vous amuser à interroger l'assistance afin de connaître le nombre de partisans de l'indépendance immédiate et de partisans de l'échange des crédits contre l'accession immédiate à l'indépendance.

La suggestion que nous venons de faire procède d'un esprit typiquement africain et il valait la peine. Mais avons-nous réellement le droit d'orienter notre politique nationale sous une optique-séparatiste, fondée sur le tribalisme et le régionalisme ? La réponse est absolument négative.

Nous sommes des hommes politiques kamerunais. A des degrés divers, nous assumons des responsabilités devant l'histoire de notre peuple. Dans le grand bouillonnement que cela provoque, nous décélons nos insuffisances et nos capacités. Nous puisons alors à la source des peuples qui nous ont précédés et dans le passé de notre propre peuple pour fixer notre ligne de conduite et ce, avec le concours et la succession des évènements. Une telle situation nous impose comme condition première l'obligation de rompre avec le tribalisme rétrograde qui, à l'heure actuelle, comme dans l'avenir, représente un réel danger pour la promotion et l'épanouissement de cette nation kamerunaise que nous rêvons tous, quelles que soient nos divergences de l'heure sur les questions de procédure, divergences que nous voulons voir dissiper à l'occasion même de cette communication, pour le plus grand bien de notre peuple.

A l'appui de la présente communication, nous présentons à votre attention les documents ci-après énumérés :

1) - Extrait du Journal **"L'Opinion au Kamerun"**, Article du Dr **Charles A. TCHUNGUI ;**

2) - Réponse de **Ruben UM NYOBE** intitulée **"Les vraies solutions pour la détente politique et morale"** ;

3) - Note-mémoire à l'attention du gouvernement français.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en nos sentiments les plus sincèrement kamerunais.

LES VRAIES SOLUTIONS POUR LA DETENTE POLITIQUE ET MORALE AU KAMERUN

L'hebdomadaire local l'Opinion au Cameroun a publié en " tribune libre", dans son numéro 19 du 6 Mai dernier, un article, signé du Docteur **Charles ASSIGUI TCHUNGUI,** et dans lequel l'auteur a fait certaines suggestions dont la réalisation serait, selon lui, de nature à provoquer une détente politique dans le pays. Ayant eu l'honneur d'être cité en personne par la publication en question, je me sens autorisé à dire mon mot sur le problème soulevé.

Tout d'abord, je crois qu'en consacrant une partie de son exposé à l'éventualité de mon entrée à l'ATCAM, le Docteur **TCHUNGUI** s'est, de bonne foi, je veux croire, hasardé à un fait particulier qui ne saurait être considéré comme un facteur important dans la solution du problème kamerunais. Toutefois, je dois saisir cette occasion pour une fois de plus, préciser notre position à ce sujet.

1. Mes amis et moi n'avons jamais pensé, encore moins soutenu, que l'ATCAM était fantoche en tant qu'institution. Une assemblée ne devient fantoche que dans la mesure où la totalité ou la majorité de ses membres ont été élus au moyen des fraudes, pressions, corruption, etc. Ce genre **"d'élection"** est connu de tous les ressortissants des pays coloniaux sous domination française et des kamerunais en particulier. Nous avons certes lutté pour le remplacement de l'ATCAM sans attributions politiques par un parlement habilité à faire les lois kamerunaises, toutes les lois kamerunaises, mais cela ne veut pas dire que nous considérons l'ATCAM en tant que telle comme fantoche, car même un

parlement peut être fantoche s'il est élu dans les conditions que je viens d'évoquer.

2. Nous n'avons jamais subordonné notre entrée dans quelque assemblée que ce fût à la condition d'y avoir une majorité ni à plus forte raison l'unanimité. La preuve en est que nous nous sommes présentés dans quelques trois circonscriptions en 1952, alors que l'Assemblée Territoriale à élire devait compter 5 membres.

Les raisons pour lesquelles tous les nationalistes conséquents contestent la validité de l'Assemblée actuelle sont connues et ne peuvent être éliminées par une élection partielle dans une circonscription. Quel que soit le candidat finalement élu, cela resterait toujours un cas particulier.

La politique du tout ou rien

Nous sommes d'accord avec le **Docteur TCHUNGUI** pour reconnaître que la politique du tout ou rien ne paye pas. Mais nul ne peut honnêtement reprocher à l'**UPC** de pratique la politique du tout ou rien. L'on se souviendra que, dès 1954, nous avons fait ressortir la revendication de l'unification et l'indépendance du Kamerun par des proposition concrètes comme moyen de mise en oeuvre de nos demandes. On a bien pensé à mettre en place quelques organes démocratiquement élus, conformément à la Chartre de l'**ONU**, aux Accords de Tutelle et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Mais l'on a trouvé que pour asseoir des institutions démocratiques dans le pays, il fallait commencer par supprimer les libertés démocratiques les plus essentielles. Dès lors,toute réforme préconisée par la puissance administrante devenait

impopulaire et suspecte.

En dépit de cette politique de négation de nos libertés les plus élémentaires, en dépit de l'interdit qui pèse depuis plus de deux ans sur la plus importante fraction de l'opinion publique, nous n'avons cessé de multiplier les suggestions constructives pour aboutir à une solution négociée du problème kamerunais. A ces manifestations pacifiques et on ne peut plus conciliantes, les autorités françaises ont opposé le silence, le mépris, quand ce n'était pas l'insulte. Le climat s'est empoisonné progressivement, jusque-là où nous en sommes aujourd'hui.

Mais l'heure est grave. il se sert plus à rien de se livrer à un long débat. Des voix diverses se sont fait entendre depuis 1955 pour proposer des solutions qui devaient conduire à la détente dans le pays. Ces jours derniers encores, les voix les plus autorisées se sont élevées pour dire que le retour de la paix dans le pays exigeait autre chose que ce qui a été fait jusqu'ici. Ces divers appels n'ont pas eu écho dans les milieux dirigeants français, mais nous n'avons pas encore perdu espoir. Nous pensons aussi qu'il nous appartient, une fois de plus, de suggérer les mesures que nous considérons comme susceptibles de provoquer les vraies solutions pour détente politique et morale dans le pays. Ainsi, l'on verra de quel côté se trouvent l'intransigeance et la mauvaise foi.

A notre sens, le dénouement de la crise kamerunaise pourrait suivre le processus suivant :

Première variante : amnistie

Elle devrait être pleine et entière, comportant annulation des condamnations prononcées et levée des poursuites en cours, se rapportant aux évènements de Mai 1955 et à ceux de Décem-

bre 1956. L'intervention de la loi d'amnistie devrait être dictée par la reconnaissance du fait que les parachutistes, les canons et les mitrailleuses, au lieu de <<pacifier>>, ne servent qu'à semer la mort, à installer la haine et à élargir le fossé entre le peuple de France et le peuple kamerunais.

Si cette première variante est admise comme le commande la situation, nous offrons comme garantie, de lutter contrer toute politique de vengence, d'où qu'elle vienne. Nous serons également disposés à examiner d'autre forces de garanties que l'on viendrait à nous demandander et qui seraient compatibles avec les principes fondamentaux sur lesquels repose la cause que nous défendons.

Deuxième variante : Cette variante se divise elle-même en deux parties :

1. **Liquidation du vide politique**

Sur ce point, le gouvernement français pourrait faire intervenir, au moyen de la procédure d'urgence, le vote d'une loi portant abrogation du décret du 13 Juillet 1955, ou du moins prendre un acte règlementaire en suspendant l'application.

A cet effet, nous offrons comme garantie de coopérer avec les pouvoirs publics pour le maintien de l'ordre public, du véritable ordre public. Les militantes et militants nationalistes, instruits par deux années de vie clandestine, sauront faire preuve d'esprit de responsabilité pour ne pas décevoir l'esprit de compréhension qui aura guidé l'intervention de la mesur que nous proposons et qui correspond bien aux recommandations de la dernière session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Comme pour le précédent cas, nous serons disposés à

examiner d'autres formes de garanties que l'on pourrait exiger de nous, par exemple la tolérance envers nos adversaires politique avec réciprocité.

2. **Déclaration solennelle** du gouvernement français, portant sur la reconnaissance de l'indépendance et de la souveraineté du Kamerun.

Cette mesure devrait être guidée par le dilemme suivant:

- ou bien le Kamerun est pays mineur et il demeure un territoire sous tutelle des Nations Unies, administré par la France;

- ou bien le Kamerun est un Etat et l'on admet qu'aucun Etat n'a jamais été sous tutelle d'un autre Etat. Même le Maroc et la Tunisie n'ont jamais eu l'appellation d'Etat quand ils étaient des protectorats.

En conséquence, il y aurait lieu d'abandonner la vague notion "d'Etat sous Tutelle du Kamerun" et de la remplacer par la notion d'Etat souverain, comportant le transfert des attributs de souveraineté par le tuteur en fin de mission au pupille de devenu majeur. C'est alors que se poseront une série de problèmes dont la solution commande une collaboration entre les responsables du jeune Etat kamerunais d'une part, les Nations Unies et l'ex-puissance administrative d'une part. On voit ici qu'aucun de nous ne subordonne l'accession du Kamerun à l'indépendance au départ des tuteurs. Nous avons toujours affirmé notre position là-dessus et, en Novembre dernier, je déclarais à un journaliste français que pour nous, le maintien de l'empreinte française n'était pas une quesiton d'opportunité politique, mais une question de nécessité.

Troisième variante : amnistie morale

Ici, c'est le peuple kamerunais qui amnistie la France. On ne peut, à l'heure actuelle, parler ni du progrès politique, ni du progrès économique et social. Durement frappé par la répression sanglante et l'étouffement des libertés publiques les plus essentielles, le Kamerun traverse la plus grave crise de son histoire.

Il y aurait donc lieu d'entreprendre, durant, les trois mois qui suivront l'intervention des mesures que je viens de suggérer, une vaste campagne de ce que nous pourrons appeler le **relèvement national.** Une telle campagne pourrait être placée sous le patronage d'un large Comité, comprenant des représentants des pouvoirs publics, de tous les cultes, de tous les secteurs d'opinion et de toutes les branches d'activités. Ce Comité aurait pour tâche d'organiser des conférence, des rencontres, des manifestations populaires, etc. C'est ce qu'on pourrait appeler la **Réconciliation Nationale** , fondée sur une réelle détente des coeurs, pour reprendre une expression que le Docteur **BEBEY EYIDI** employa l'an dernier dans sa campagne d'amnistie.

Le Comité devrait être exempt de toute influence politique et les participants devraient s'engager à ne se livrer à aucune exploitation politique de la campagne de **Réconciliation Nationale.**

Et l'O.N.U. ?

Non, je crois pas qu'en **l'ONU.** je l'ai toujours affirmé par parole et par écrit en déclarant que la solution de nos problèmes dépendait avant tout de nous-mêms. Mais je considère, et le Docteur **TCHUNGUI** m'approuvera certainement, que dans la réalisation de l'indépendance du Kamerun, **l'ONU** a ses respon-

sabilités, les puissances administrantes ont les leurs, et nous avons les nôtres. Ainsi tout en assumant nos responsabilités, nous devons, à chaque instant, placer **l'ONU** et les puissances administrantes devant les leurs.

LUTTE UNIE SUR TOUS LES FRONTS POUR LA LIBERATION DU KAMERUN DU JOUG COLONIAL

A nos soeurs et frères kamerunais,

Aux partisans sincères et actifs du droit des peuple à disposer d'eux-même.

Dans la conviction que, chacune et chacun, toujours ferme et confiant dans la lutte, agissent en pleine communauté avec les autres fronts et hâteront le triomphe du noble combat pour un Kamerun libre et indépendant !

Où en est le problème kamerunais ?

Pour comprendre la situation actuelle, il importe de faire un bref tour d'horizon du problème kamerunais, alors que très peu de compatriotes portent un intérêt réel à la façon de savoir comment débutèrent les revendications de l'indépendance et quelle marche a suivi cette revendication. Voici donc comment se présentent les choses :

Indépendance du Kamerun. L'on se souviendra que c'est en Novembre 1949 que l'**UPC** avait officiellement posé le problème de l'indépendance du Kamerun en revendiquant, devant la Mission de l'**ONU** se trouvant alors dans le pays, la fixation de la durée de Tutelle à 10 ans, pour compter du 13 Décembre 1946, date de la conclusion des Accords de Tutelle sur le Kamerun. Cette revendication avait fait rigoler les colonialistes et beaucoup de nos frères kamerunais qui nous considèrerent comme des fous.

Le 17 Décembre 1951, la délégation de l'**UPC** au Congrès de Kumba faisait adopter à l'unanimité par le même Congrès une résolution préconisant la fixation de la durée de tutelle à cinq ans pour compter du 1er Janvier 1957.

Le 22 Avril 1955, les mouvements progressistes kamerunais publiaient une Proclamation Commune posant le problème de l'indépendance immédiate du pays. Tout le mone connaît la façon dont le gouvernement français a accueilli cette revendication pourtant légitime : massacres de Mai 1955, décret du 13 Juillet 1955 et la terreur qui s'en est suivie. Le 28 Décembre 1955, le Bureau du Comité Directeur lançait le programme 1956 en 6 points préconisant le renforcement de l'organisation et le rassemblement des forces du pays en vue de la formation d'un courant d'Union Nationale. Le 22 Avril 1956, le Bureau du Comité Directeur publiait un manifeste concrétisant l'appel à l'Union Nationale lancé le 28 Décembre 1955. Le 9 Juin 1956 était crée le Courant d'Union Nationale comme résultat immédiat de ce manifeste du 12 Avril 1956. Le programme de l'Union Nationale était trahi par **M. SOPPO PRISO Paul** et des complices. Mais le peuple kamerunais avait fait comprendre aux colonialistes que son sort ne pouvait se trouver entre les mains des hommes qui ne savent pas tenir leurs paroles. Il avait donc engagé la lutte décisive contre la Loi-Cadre.

Résultat ? **Le Kamerun est érigé en Etat en Février 1956,** c'est-à-dire 10 ans après la conclusion de l'Accord de Tutelle, comme l'avait demandé l'**UPC** en 1949.

Le Conseil de Tutelle, sur des renseignements fournis pour la délégation française, a constaté en Avril 1955 que tousles membres composant les groupes de l'Assemblée fantoche de Yaoundé se prononçaient pour l'indépendance au cours

campagne électorale.

Le Kamerun et l'Union française. L'on sait que les Accords de Tutelle avaient prévu que le Kamerun serait administré comme partie intégrante du territoire français et que toute la politique kamerunaise de la France tendait toujours à incorporer notre pays dans l'empire colonial français, comme partie intégrante de ce qu'on est convenu d'appeler l'Union Française. L'on se souviendra également que notre mouvement a été le premier, et pendant de nombreuses années, le seul à s'opposer à l'intégration dans l'Union Française et à engager une campagne populaire à cet effet.

Or, aujourd'hui, grâce à la lutte de notre peuple, sous la conduite de l'**UPC**, la possibilité d'intégration se trouve définitivement écartée, ceci pour les raisons suivantes :

1°) Le Kamerun étant érigé en Etat, il n'est plus possible de l'administrer comme partie intégrante d'un autre Etat.

2°) En Janvier 1957, et à la suite de la lutte du peuple kamerunais, le Ministre des Colonnies, **Gaston DEFFERRE,** déclarait devant le Parlement français que le Togo et le Kamerun étaient des pays étrangers auxquels la Constitution de la France n'était pas applicable...

La politique d'usurpation des valets colonialistes

Nous connaissons les raisons pour lesquelles le gouvernements français savait conç l'idée de créer un vide politique au Kamerun . Ces raisons figurent dans une petite anecdocte racontée à un camarade en 1955 par un fonctionnaire français de la

police.Ce fonctionnaire avait comparé l'indépendance du Kamerun à une pyramide. Il avait déclaré que les anciens de l'histoire avaient l'habitude de tuer les constructeurs des pyramides dès la fin des travaux afin d'éviter que ces bâtisseurs eussent la fierté de contempler leur oeuvre achevée. Il déclara que l'acharnement du gouvernement français contre **UM NYOBE** et les autres leaders de l'**UPC** avait pour but d'éliminer ceux-ci de la scène politique et de les empêcher, de ce fait déssister à la proclamation de l'indépendance du pays, laquelle serait le couronnement de leurs longs et durs efforts.

Si aujourd'hui nous voyons **MBIDA** et consorts occuper les postes qu'ils n'ont pas mérités, c'est que le gouvernement français a voulu, à l'aide du vide politique, appliquer la Loi-Cadre refusé par le peuple kamerunais ne se compose que des membres de mais des colonialistes, usurpateurs du fruit de la lutte des vrais fils du pays. Pour se maintenir en place, ces usurpateurs n'ont comme seul moyen que les oppositions africaines basées sur la corruption, les pillages, les assassinats et tortures par lesquelles ils prétendaient tuer le nationalisme kamerunais. C'est la base des "dikokon".

Nous devons combattre les défaitistes

A l'heure actuelle, la population camerounaise s'est divisée face au problème national, en catégorie dont les principales sont les suivantes :

Les usurpateurs profiteurs. Ils se composent des membres du gouvernement et de la majorité de l'Assemblée fantoche de Yaoundé. Ceux-ci s'appuient sur la corruption et les oppositions africaines.

(1) Dikokon en langue Basa'a veut dire délateur

Ils sont, avec les colonialistes français, les principaux instigateurs des "dikokon" auxquels ils promettent des faveurs qui se seront même jamais réalisables. Eux-mêmes et leurs "dikokon" sont opposés à toutes mesures devant contribuer au dénouement de la crise camerounaise.

Les démagogues. On les trouve dans la fraction des gens qui ont le nationalisme dans la bouche et la trahison dans le coeur. Il peuvent parler de l'amnistie et de la liquidation du vide politique quand une élection est en vue, mais ne tardent pas de rallier les colonialistes dès qu'ils constatent qu'ils n'ont pas un service immédiat à demander au peuple.

Ils sont les partisans de la victoire du nationalisme sans le mouvement nationaliste et ne tardent pas à faire cause commune avec les ennemis de notre liberté pour condamner l'action menée par le peuple pour hâter la réunification et l'indépendance du Kamerun. Mais avec le renforcement de la lutte de libération nationle et la clarté de nos dernières propositions en trois variantes, la politique du double jeu ne tardera pas de perdre sa raison d'être. C'est pourquoi les pseudo-nationalistes qui veulent se mouiller les pieds seront obligés dans un proche avenir, de choisir entre les nationalistes kamerunais et les pires ennemis de notre peuple.

Les opportunistes et les égoïstes. Se rangent dans cette catégorie, les gens qui ont adhéré à l'**UPC** aux époques qui se classent comme suit :

a) Après les massacres de Mai 1955, les gens ont adhéré à l'**UPC** en pensant que la Mission de l'**ONU** alors attendue dans le pays viendrait rendre un jugement entre le gouvernement français et l'**UPC** et que, dans cette partie, l'**UPC** allait sortir

vainqueur et devait de ce fait, avoir le monopole de "**distribuer le fruit de l'indépendance**" comme un agent-payeur le ferait pour les ouvriers d'une entreprises à la fin du mois.

b) Après le lancement du courant d'Union Nationale, beacoup de personnes avaient demandé leur adhésion à l'**UPC** tout simplement parce qu'elles craignaient d'être oubliées au moment de la "**distribution de l'indépendance**".

c) Les gens que l'on désigne généralement sous le nom d'<<adhérents du 18 Décembre 1956>>. Ceux-là croyaient que la victoire sur la Loi-Cadre n'impliquerait aucun sacrifice en retout, et que l'heure était sonnée et venue d'entrer par la petite porte, dans le "**Paradis de l'indépendance**".

Les gens faisant l'objet de l'énumération qui vient d'être faite sont ceux qui se prêtent au chantage des colonialistes et des "dikokon". Ce sont ceux qui demandent la date exacte à laquelle viendra l'indépendance et qui n'attendent que le résultat du travail qu'ils ont déjà fait. Ce sont eux qui sont prêts à dire que la cause est perdue, et qu'il faut maintenant se soumettre aux lois des "dikokon". Pour les gens de cette catégorie, il ne faut pas dire que notre lutte a été couronnée de succès ; cela parce qu'ils ne ne touchent pas le fruit de cette victoire. Peu leur importe que le Conseil de Tutelle de l'**ONU** ait constaté que tout le Kamerun demande l'indépendance. Ils ne luttent pas pour une cause, mais pour un intérêt. C'est pourquoi ils sont vulnérables à la propagande ennémie. Toutefois; l'on ne peut pas dire que les adhérents de la période 1955-1956 soient tous défaitistes. On ne peut même pas affirmer qu'ils sont défaitistes. Nous connaissons des centaines de camarades qui, ayant adhéré au mouvement dans les périodes indiquées, continuent la lutte avec fermeté en dépit de la répression et des persécutions dont ils sont victimes.

Ils se laissent influencer par la propagande coloniale. Mais ils n'ont pas pour autant retiré leur confiance au mouvement. Il sont tous victimes de l'incompréhension, car il leur manque les capacités nécessaires pour analyser la situation politique du pays.

Ne peuvent pas se ranger dans cette catégorie les individus qui ont adhérés depuis longtemps à l'UPC , mais qui, pour une raison ou pour une autre, ont renoncé à la lutte et rejoint la bande des "dikokon". On peut les considérer commes des traitres purs et simples. Il en est de même des promoteurs du Manifeste du 1er Mai 1957. Les autres signataires du manifeste étaient, soit des anciens membres, soit des responsables exclus ou suspendus pour fautes graves, soit des membres ou responsables défaillants des mouvements nationalistes. Par leur manifeste, ils ont renié l'UPC et son programme, en organisant contre la direction du mouvement une campagne de calomnies de type colonialiste. Le peuple camerounais a infligé un échec total aux manoeuvres de sabotage des hommes du manifestes. Par ailleurs, la direction de l'UPC a reçu plusieurs résolutions par lesquelles les militants ont condamné le manifeste et ont considéré ses signataires comme traîtres à la patrie.

Les nationalistes authentiques. Rentrent dans cette catégorie tous les bons militants des mouvements nationalistes et des nationalistes clairement honnêtes non membres des organisations. Les gens de cette catégorie savent faire l'inventaire et le bilan de la lutte déjà menée et prévoir ce qui reste à faire pour obtenir la victoire totale. Ils considèrent l'étape actuelle du problème Kamerunais comme une grande victoire populaire. Ils sont conscients du caractère néfaste de l'Assemblée croupion de Yaoundé et gouvernement de marionnettes de **MBIDA.** Mais leur jugement ne se base pas sur le fait que **MBIDA** et consorts

porte. Leur seule préoccupation est le fait que le moment est venu pour le peuple kamerunais de prendre ses destinées en mains et que cette perspective ne peut se réaliser qu'après une amnistie pleine et entière précédée ou suivie de l'abrogation du décret du 13 Juillet 1955.

Pour parvenir au but visé, les vrais nationalistes préconisent en même temps de nouvelles formes de lutte, une campagne d'explications destinée à éclairer le peuple sur ce que nous avons déjà fait et ce qui rest à faire. Mais tout cela ne peut aboutir que dans la mesure où les nationalistes s'appuient sur une masse organisée et éduquée. Autrement dit, une organisation solide et une campagne d'éducation soutenue sont les principaux fondements du succès de la lutte révolutionnaire. Nous avons la satisfaction de constater que cela est compris par presque tous les organismes de notre mouvement.

Nous sommes également obligés de signaler une catégorie de gens qui comprend notamment les membres de l'**UPC** ayant adhéré au mouvement peu après la constitution de celui -ci et qui estiment qu'ils doivent être les seuls à assumer les responsabilités même s'ils ne militent pas. Selon eux, leurs fautes doivent être pardonnées parce qu'ils sotn les compagnons de la première heure. Le plus grand reproche qu'on peut faire à de tels camarades, c'est d'oublier les assurences que nous avions données à la masse quand nous menions le procès de l'incompréhension. En effet, au cours du procès de l'incompréhension, nous avions dit à la masse que la porte de l'**UPC** était ouverte à tous les kamerunais, hommes et femmes. Mais nous n'avons pas fait appel à nos frères pour les inviter à venir travailler à notre place, pour que nous restions les mains croisées en faisant seulement valoir notre qualité de **"militant de première heure"**.

Bien sûr, le mouvement national kamerunais et le peuple patriote restent toujours reconnaissants aux camarades qui, dès la première heure, se sont dévoués et sont restés à la lutte de libération nationale. Cette reconnaissance se traduit en fait lorsque la masse accorde sa confiance à tel camarade pour assurer telle ou telle responsabilité et en fonction de son ancienneté, de son militantisme constant et de sa discipline exemplaire. Mais nous devons comprendre une fois pour toutes que la seule ancienneté dans le mouvement, sans activité, ne constitue pas un facteur suffisant pour l'attribution de postes de responsabilités. L'autre reproche qu'on peut faire aux camarades visés dans le présent paragraphe, c'est de ne penser qu'au travail du passé et à la récolte de l'avenir sans se soucier du devoir qui nous incombe dans le présent.

Par ailleurs, si nous saluons la venue dans nos rangs des compatriotes qui, par incompréhension ou par calcul se sont longtemps tenus hors de la bagarre, il convient de préciser que la mise au service du peuple des nouvelles énergies qu'ils possèdent constitue un apport que le mouvement et le peuple apprécient, non en fonction des déclarations spectaculaires, mais à la lumière de l'action menée dans le respect des principes directeurs de l'UPC dont la porte reste toujours ouverte à tous ceux qui auront librement accepté de se joindre à nous dans les conditions prévues par nos statuts. D'une manière générale, les gens qui ont rejoint nos rangs dans les mouvements récents ou ceux qui s'apprêtent à y venir aujourd'hui doivent se mettre à l'idée qu'ils ont beaucoup plus à apprendre de la masse des militants qu'ils n'ont à apprendre à cette masse. Ils commenttraient une erreur grave s'ils venaient dans le mouvement avec l'arrière-pensée de se poser en "**militant au sommet**" et par cela même supplanter ceux qui les ont précédés dans la lutte. Une telle conception des choses relèverait de la pire manifestation

qui sont un élément capital des oppositions africaines.

Comment dénouer la crise kamerunaise

Des esprits bornés pouvaient croire que tout était fini avec les massacres des patriotes kamerunais, la mise en place d'une Assemblée fantoche et d'un gouvernement de marionnettes.

La lettre du Dr **TCHUNGUI** publiée dans l'Opinion au Cameroun une semaine et demie avant l'installation du gouvernement de **MBIDA** devait montrer aux plus incrédules que nul ne pouvait se passer de l'**UPC** dans le règlement du "**problème kamerunais**".

Cependant nous n'avons pas manqué de constater que l'intervention du Dr **TCHOUNGUI**, avait tendance à isoler la Sanaga-Maritime du reste du **"problème kamerunais"**. L'on sait en effet que la terreur qui pèse sur la Sanaga-Maritime vise à faire l'exemple en vue de décourager les populations des autres régions dans la lutte de libération nationale. En même temps, les colonialistes essayent de présenter la situation dans la Sanaga-Maritime comme un cas particulier n'ayant aucune liaison avec la lutte générale pour le Réunification et l'Indépendance au Kamerun. Non seulement nous avons tenu à déjouer ce côté de la question, mais également nous avons présenté un programme en trois variantes pour le dénouement de la crise kamerunaise.

Notre réponse, qui a rencontré un accueil très chaleureux dans les divers milieux kamerunais et dans certains milieux français, a placé chacun devant ses responsabilités.

Beaucoup de camarades n'ont pas su comprendre que nos

propositions étaient considérées par **MBIDA** et son gouvernement comme une menace sérieuse contre leurs intérêts personnels.

Quant aux "dikokon" qui ont de multiples crimes sur la conscience, le dénouement de la crise kamerunaise leur paraît comme une calamité, car c'est grâce à la terreur actuelle qu'ils ont eu la possibilité d'organiser et de consommer des crimes de toutes sores au détriment du peuple kamerunais. Ils ont dont, sur l'instigation de **MBIDA** et avec l'encouragement des colonialistes, déclenché la plus odieuse campagne de provocation que notre pays ait jamais connue, dans le but bien déterminé de faire échec à nos propositions pour la détente politique et morale.

Pour faire échec au complot

Dans un mouvement comme le nôtre, les militants et responsables doivent toujours ou autant que possible savoir prévoir les évènements et les dominer quand ils se produisent. Comment y parvenir ? Il fait organiser ou éduquer les massers, sans cela l'on risque de se laisser dépasser ou de se laisser dominer par les évènements. Le Bureau du Comité Directeur l'a parfaitement compris, c'est pourquoi dès le mois d'Avril, il avait proposé les méthodes d'organisation dont l'application disciplinée nous aurait permis, suffisamment à temps, d'être en mesure de déjouer les manoeuvres et les provocations des "dikokon". Mieux que cela, nous avions, par une circulaire du 10 Mai 1957, fait lénumération des différentes catégories de "dikokon". Devant certaines mauvaises interprétations, nous jugeons utile de reproduire ci-après le passage de la circulaire consacrée aux "dikokon". Il est difficile de donner une opinion précise sur cette question car tous les cas ne sont pas identiques :

1) Il y a d'abord ceux qu'on appelle **"les militants du village"**. Ceux-là ne se sont pas comportés partout de la même façon. Dans certains villages, ils ont eu à sauver la face devant les occupants tout en rendant d'importants services au travail patriotique. Nous pensons que le cas des compatriotes de cette catégorie peuvent être examinés avec bienveillance. Si des fautes ont été commises individuellement, les cas seront également examinés individuellement.

2) Il y a ceux qui sont **enrôlés de force** dans les groupes des mercenaires, mais qui se sont néanmoins comportés d'une manière plus ou moins correcte. Leurs cas peuvent être examinés individuellement aussi.

3) Il n'est pas question d'aborder le cas de **tueurs** et **mercenaires zelés, tortionnaires des patriotes, mouchards et indicateurs de police**, ayant guidé les militaires pour découvrir les maquis. Des gens de cette catégorie ne demanderont jamais à devenir ou à redevenir membres de l'**UPC**. S'ils le demandent, ce serait pour faire le travail de la police cololinialiste au sein du mouvement. En tou cas, attendons la marche des évènements.

D'autres cas peuvent se présenter. Nous avons tenu à citer tous les premiers qui peuvent se produire ou qui se produisent dèjà. Mais nos enquêtes ne seront prises en considération que si les cas dénoncés reposent sur les fait précis, s'appuyant sur des **"preuves ou témoignages irréfutables"**.

Il est nécessaire de préciser que nous avions demandé aux sections de procéder à l'étude de notre circulaire et de nous faire connaître leur point de vue. La circulaire a été approuvée à l'unanimité par les sections. Toute personne de foi comprendre

aussi et appréciera nos efforts pour trouver une solution au problème des "dikokon".

Tout ce que nous pouvons ajouter c'est qu'à l'heure actuelle ; presque tous les "dikokon" ne se classent qu'à la troisième catégorie comme le relate un document que je viens de livrer à la presse et dont le texte vous a été communiqué : <<Alerte à l'opinion kamerunaise et mondiale du 27 Août 1957>>.

La lutte sur tous les fronts

A l'heure actuelle, la vraie manifestation du nationalisme n'est ni dans la lutte d'influence, ni dans les colomnies ni dans les actes provocateurs. Le peuple kamerunais s'est engagé dans une lutte totale contre l'occupant étranger et contre les traîtres nationaux. Cette lutte n'est pas la lutte d'une seule personne, elle n'est pas la lutte d'un groupe, elle est la lutte de tous les patriotes. Elle est menée dans les secteurs les plus divers dont nous allons énumérer quelques-uns à titre d'exemple.

- Nos **combattants d'avant-garde** qui bravent la mort et les risques de toutes sortes ont écrit et continuent d'écrire la page la plus glorieuse de l'histoire de notre pays.

- Le **dirigeant** ou **militant politique** qui organise et éduque la masse en réfutant la propagande de l'ennemi, mérite toute notre admiration car non seulement il entretient le foyer où se forment les combattants d'avant-garde, mais également il préserve le peuple contre cette guerre psychologique que constituent la propagande et le chantage de l'ennemi.

- La **femme kamerunaise** qui organise et éduque les

autres femmes ou les militants et leur apporte toute autre forme de collaboration, lutte sur l'un des plus importants fronts de notre révolution anti-colonialiste.

- L'**intellectuel** qui met son talent à éclairer l'opinion pour soutenir notre lutte et dénonce les menées de l'ennemi, lutte sur un front.

-L'**homme de culte**, de quelque culte que ce soit, qui invoque et prie son Dieu pour le salut du peuple kamerunais, lutte sur un front.

- Toute notre victoire dépend de **généreux patriotes** qui souscrivent de l'argent pour soutenir notre lutte. Ceux-là tiennent l'un des fronts clés de notre mouvement révolutionnaire.

- L'**habitant de ville** qui donne un kilogramme de sucre ou une barre de savon pour soutenir les maquisards, les détenus ou les déportés nationalistes, lutte sur un front.

- Le **commissionnaire** qui transmet les courriers du mouvement, lutte sur un front.

- Le **patriote kamerunais,** en déportation, dans les camps de concentration ou dans les geôles colonialistes qui maintient les convictions, reste fidèle au mouvement national et y milite dans la mesure des possibilités qui lui sont offertes, lutte sur un front.

- Que dire des **secrétaires** qui assurent la marche des sevices de différentes branches d'activités et qui s'acquittent admirablement de leurs tâches en dépit des difficultés que l'on connaît ? Peut-on être d'assez mauvaise foi pour négliger ce front

de lutte ?

- Que dire des **artisans** de diverses branches qui nous prodiguent leur concours matériel ?

- Peut-on oublier les **patriotes du village** qui, en dépit des tortures, assurent l'hébergement ou le ravitaillement des maquisards ?

Nous avons dit que nous ne pouvons pas tout énumérer. Nous avons voulu seulement montrer que notre lutte de libération nationale peut être comparée à un grand magasin. Un magasin qui ne renferme qu'une seule espèce de marchandise n'est pas un magasin. Une telle installation ne peut pas satisfaire toute la clientèle. La victoire serait impossible si nous prétendons mener la lutte sur un seul front. Ce serait le cas d'un corps vivant qui prétendait fonctionner avec un seul membre. Le mouvement national et le peuple kamerunais resteront à jamais reconnaissants envers tous ceux qui auront été les artisans de la victoire sur nos oppresseurs de tout poil. Mais nous avons une grande charge à assurer, car nombreux sont les compatriotes qui ne comprennent pas suffisamment la marche d'une lutte de libération nationale. Nombreux sont ceux qui croyaient que nous arriverions à peu de frais à notre indépendance. Nombreux sont ceux qui ont une fausse idée de ce qui sera le Kamerun indépendant. Tout cela recommande beaucoup d'efforts en matière d'éducation.

Nous restons en liaison avec les sections pour arrêter les mesures nécessaires à l'éducation des masses.

Pour l'instant, nous invitons tous les militants et combattants à l'union et à l'action pour hâter la victoire de la cause pour laquelle lutte et souffre notre peuple.

QUATRIEME PARTIE

L'ASSASSINAT DE RUBEN UM NYOBE

1 - LA GENESE DES FAITS

Début Mars 1955, **MPODOL** l'intraitable tribun rentre de New-York via Paris où il vient de défendre aux Nations-Unies dans une intervention reconnue comme l'une des plus brillantes de sa carrière, les thèses de la Réunification et de l'Indépendance du Cameroun, assorties de propositions concrètes permettant de s'acheminer en toute quiétude vers la terre promise.
Au cours de la même intervention, il répondra doctement à tous les détracteurs de l'UPC et les vrais patriotes camerounais avant de boucler la bouche en refusant en toute droiture l'intégration du Cameroun dans l'Union Française se fondant sur le fait que son pays n'a jamais été une **Colonie Française.**
Au courant du même mois s'ouvre à Douala la session de l'Ecole des Cadres de l'**UPC**. Elle regroupe autour des leaders nationaux du parti un important effectif des responsables régionaux. Auparavant, une serie de réunions publiques ont été organisées par l'UPC malgré les multiples entraves de l'administration coloniale qui tient dès lors à tout saboter.

UM NYOBE déclenche au cours desdites réunions, une campagne d'explication dans le but d'obtenir la tenue d'un référendum sur les deux thèses nationales qu'il vient de défendre avec brio aux Nations-Unies. Cette campagne vise en effet à acculer la puissance administrante et à imposer que se fasse entendre dès lors la voix du peuple elle-même.
C'est dans cette prespective que **MPODOL** prendre la parole tour à tour à Douala, à Yaoundé, à Nloup, à Djoum, à Mbalmayo, à Boumnyébel, à Nkongsamba, Edéa, Penja et Bafang et tout ceci se fera au cours de ce même mois de Mars. Dans la première quinzaine du mois d'Avril, il se rendra successivement à Akonolinga, Benggis, Edéa, Nanga-Eboko, Douala,

Yaoundé, Obala, Manjo.

Cette abondance d'activités, propre à la personnalité de Ruben se déroule en ce début d'année au milieu des tensions provoquées par l'arrivée au territoire du colon archi-réactionnaire-Gouverneur **Roland PRE.**

On notera même l'éclatement de plusieurs grèves dans quelques grandes sociétés de la place.

Le 22 Avril, une proclamation commune signée par les représentants de diverses organisations politiques et syndicales proches de l'**UPC** exige la fin du régime de Tutelle et la proclamation d'un Etat camerounais souverain. Elle demande en outre la tenue d'élections générales pour l'installation d'une Assemblée Nationale constituante, l'institution d'un Comité Exécutif sous forme de gouvernement provisoire, l'installation au territoire d'un Commissaire des Nations-Unies garant de la mise en place des organes du nouvel Etat camerounais.

Cette proclamation commune porte à son paroxysme un climat politique et social déjà tendu à l'extrême. D'ailleurs, les autorités françaises diront plus tard dans le livre blanc publié à cet effet que c'était une véritable déclaration de guerre des nationalistes qui ne reconnaissaient plus l'administration française et étaient décidés à s'en débarasser par tous les moyens.

Entre temps, les leaders de l'**UPC** en l'occurence **Abel KINGUE, Félix Roland MOUMIE, Esnest OUANDJIE** et **NGAPETH** multiplient les réunions à Douala.

A la même période, **Roland PRE** prend des mesures démagogiques dans le domaine de la politique administrative et sociale avec des méthodes profascistes afin de détruire l'**UPC** et ses organes annexes.

Le 22 Mai 1955, les émeutes d'une ampleur grandiose se déclenchent à Douala et ses environs. Elles seront suivies par une répression aveugle et brutale des autorités françaises. Résultat : des dizaines de morts et de blessés, plus la distribution de

quatre-vingt-cinq mandats-d'arrêts contre les dirigeants de l'**UPC.**

Curieusement, **UM NYOBE** qui ne se trouvait même pas à Douala pendant cette "glorieuse" reçoit aussi un mandat-d'arrêt.

Le 20 Juin, ce dernier qui devait comparaître le 6 dudit mois contre l'Administrateur **W. de GELIS** est condamné par défaut à six mois de prison et 50.000 Francs d'amende.

Le 13 Juillet, la tragédie coloniale arrive au paradis : l'**UPC** et ses organes annexes : la **JDC** (Jeunesse Démocratique du Cameroun), et l'**UDEFEC** (Union Démocratiques des Femmes Camerounaises) sont dissouts par un arrêté du colon **Roland PRE** assisté par **AUJOULAT** et compagnie.

2 - LA VIE DANS LE MAQUIS

Après avoir formulé une auto-critique demeurée célèbre, de son parti et de ses membres, UM NYOBE rentre dans la clandestinité.

Sa première préoccupation ici fut celle des liaisons non seulement entre les différents maquis, mais aussi et surtout avec l'extérieur.

Fermeté, vigilance, fraternité et honnêteté furent les mots sur lesquels devait s'articuler le travail de l'UPC sous maquis. Entre 1955 et au cours de l'année 1956, le S.A.B.L. (Secrétariat Administratif, Bureau des Liaisons) fut créé et installé au village Modè non loin de Boumnyébel.

Entre temps, la branche armée de l'**UPC** le **CNO** (Comité National d'Organisation) malgré l'impréparation fut aussi créé.

Lorsque la lutte armée se déclenche en Décembre 1956, Ruben écrit beaucoup. Au même moment, les autorités coloniales font exacerber les oppositons africaines : le tissu social en pays Basa'a se désagrège. La chefferie, une innovation coloniale qui, jusqu'ici n'a jamais été une greffe réussie dans cette zone, était en état de déliquescence. Source de rivalités permanentes entre les familles et les clans, avivant les conflits précoloniaux, elle était à l'origine de multiples abus, exactions, vengeances sanglantes et avait essaimé la corruption au-delà même des aspirants à son contrôle.

D'ailleurs, les autorités coloniales en profitèrent pour créer et subventionner quelques clientèles de corruption et de délation en pays Basa'a même telle que l'**ESOCAM** (Evolution Sociale Camerounaise) du pleutre **BISSEK Guillaume** qui, fut après l'indépendance un des Dieux du régime d'**Ahmadou AHIDJO.**

3 - LES DERNIERS JOURS DE MPODOL

C'est au coeur de ce déchaînemet de la violence coloniale, génératrice de celle des nationalistes, qu'une patrouille repère la localisation du **(S.A.B.L.)** Secrétariat Administratif, Bureau des Liaisons le 23 Novembre 1957. Ce bureau, rappelons le, était dirigé à cette époque par **YEM MBAK Pierre** un des compagnons de **UM NYOBE.** Elle l'attaqua donc et emporta un important lot d'archives et de matériel de bureau.

Au cours du même mois, le transfert forcé des populations rurales le long des routes carrossables, entreprise permettant de les contrôler facilement, est appliqué. Les forces qui sont chargées de cette tâche ingrate sont les forces coloniales aidées par les escouades de mercenaires nationaux que l'on appelle alors comble de cynisme **"Groupe d'auto-défense".**

Il s'agit, comme en Algérie en guerre, de couper les guérilléros de l'**UPC** des populations civiles qui sont leurs principaux appuis logistiques. Ce regroupement finit en Avril 1958. Les méthodes fascistes des colonialistes donnent dès lors les résultats escomptés.

D'abord, l'on entre déjà en pleine saison des pluies. Cette période est souvent la plus difficile pour les **"Bon ba lon"**, fils du pays. La subsistance est pénible. L'humidité provoque des crises de paludisme d'un maquis à l'autre.

Quant à l'approvisionnement en viatique il est maintenant presque bloqué. Commence alors le cycle infernal des ralliements des trahisons, des calomnies et du chantage. C'est dans ce contexte que sur renseignements livrés, l'on abattra le 7 Juin 1958 le Commandant des troupes du **C.N.O,** le Général **Issac NYOBE PANDJOCK.** Au courant du même mois, les informations livrées aux forces coloniales leur permettent de délimiter les trois périmètres sur lesquels sont susceptibles de se déplacer **MPODOL** et son maquis.

Entre temps, la délation, la corruption, le viol des consciences s'accentuent de manière spectaculaire. Grâce à ces insanités, l'on a pu reconstituer les filières empruntées par les courriers de **UM NYOBE** à telle enseigne qu'en fin Avril 1958, il n'est plus en relation avec ses camarades.

Pendant que l'angoisse et l'impatience gagnent certains de ses compagnons dans le maquis, il trouve une solution en publiant un tract invitant les camarades fatigués de sortir des maquis tout en gardant le calme. Mais c'est plutôt le contraire qui se fera. Le mouchardage atteindra des propositions inquiétantes.

MPODOL, qui est maintenant presque seul, se trouve désormais dans l'impasse. D'abord, une solution pacifique n'est plus possible à cause de l'intransigeance de l'administration française encouragée par toutes sortes de félons nationaux qui espèrent gagner des sénicures grâce à la mise hors-la-loi de l'**UPC**... Ensuite, à l'intérieur même des maquis des luttes d'influence se développent et **MPODOL** joue à l'arbitre.

Ajoutons ici que la rencontre avec Mgr **Thomas MONGO** Evêque de Douala se fera dans un climat enfiévré.

4 - L'ASSASSINAT DE RUBEN UM NYOBE

Dès la fin du mois d'Août, les pressions se font de plus en plus dans la forêt. Les derniers maquis sont systématiquement suivis, repérés et mis sur carte.

Auparavant, nous savons que le **S.A.B.L.** qui se trouvait à Modè avait été disloqué en 1957. Le grand maquis de **MPODOL**, situé à Mamélel est repéré. L'errance commence alors dans la forêt. Désormais, c'est-à-dire à partir de ce mois d'Août 1958, l'ordre a été donné aux forces coloniales de tirer sur tous les fuyards.

Mais bien avant, n'oublions jamais que sur le plan politique, Mr **André-Marie MBIDA** alors Premier Ministre de l'Etat sous tutelle (Quel cynisme, Seigneur ?) et son Ministre de l'intérieur Mr. **Ahmadou AHIDJO** avaient visité Boumnyébel : visite pendant laquelle, le premier Ministre s'était livré à une incantation indescriptible .

C'est danş ce contexte où règnent déjà la peur, la méfiance et la suspicion qu'une femme la nommée **Esther NGO MANGUELLE** est arrêtée dans la brousse. Elle est soumise à un long interrogatoire, et le lendemain elle sera **"embarquée"** de force dans le groupe des guides qui doivent accompagner les militaires dans la brousse.

Le 13 Septembre au matin, un attroupement inhabituel des militaires se produit à Boumnyébel. Ceux-ci détiennent une liste des gens du village qui doivent les accompagner obligatoirement dans la forêt.

Ce même jour, au petit matin, une autre troupe des forces coloniales comportant des soldats Sara d'origine Tchadienne part du village de Libél Li Ngoï pour la forêt, en direction du village de Ong. Cette troupe a dans sa direction plusieurs autochtones connaissant les pistes de la forêt.

Dans la forêt, entre le 9 et le 13 Septembre, **MPODOL** est induit, probablement sous l'instigation de son entourage dont il dépend désormais, à quitter le grand maquis. Toute la zone, lui dit-on, est investie par des soldats depuis quelques temps. Il faut par conséquent lui trouver un autre refuge. Le militant **HOP BEA** l'avait auparavant invité à aller le rejoindre sur ses terres, loin de ce qui va devenir aujourd'hui la zone d'opération. Mais le projet avait avorté.

Ce matin donc du 13 Septembre 1958, **MPODOL** et sept personnes de son entourage à savoir : **UM NGOS, YEM MBAK Pierre**, Mesdames **Ruth** et **POHA, Théodore MAYI MATIP, Ruben UM NYOBE** et sa compagne **Marie NGO NJOK** qui porte un bébé de quelques mois surnommé **Leader** quittent le grand maquis en direction du maquis du militant **MBEND Alexandre**. Mais il faut préalablement : explique-t-on à **MPODOL**, l'aménager avant qu'il n'y parvienne. Voici donc **Ruben UM NYOBE**, l'organisateur méthodique, le tribun populaire coincé entre son ancien maquis qu'il a quitté, et le nouveau vers lequel on le conduit, mais qu'il n'atteindra jamais. Ils font une halte. Très tôt le matin, le Ngambi (dévin) a été consulté au cours d'une cérémonie réservée aux seuls initiés. La journée est bonne, répond le Ngambi par la voix de l'oracle. Mais auparavant. **MPODOL** et sa compagne **Marie NGO NJOK** s'étaient mutuellement livrées à une analyse méticuleuse de leurs songes de cette nuit-même. Conclusion : **un mauvais sort va les frapper dans un avenir proche.**

Assis à croupetons au pied du rocher, l'on attend pour se remettre en marche vers le nouveau maquis. Le repas est servi. On mange. Il se met à pleuvoir abondamment. Le nouveau-né pleure. Après le repas, **MPODOL** se baigne à l'eau chaude. On lui tend une natte afin qu'il s'y allonge. Il la refuse et choisit de s'asseoir sur deux pierres posées l'une sur l'autre. Dans l'infractuosité du rocher qui ne comporte qu'une seule issue elle-même obstruée par un tronc d'arbre, on tient conseil. Que faut-il faire ?

L'attente se fait longue. Le groupe doit se scinder en trois mais il n'aura pas le temps de le faire. Entre temps, **MAYI MATIP** est parti se soulager. Mais attention ! les militaires ont déjà investi les lieux depuis les premières heures de l'aube.

Vers 11H 30, une première fusillade a retenti. Elle visait comme cible le haut d'une colline proche de l'ancien refuge de **MPODOL**. Puis une patrouille s'est dirigée vers le rocher dénommé (liaa li njée) rocher de la panthère où logeait alors **Ruben.** Là, le grand maquis n'a pas été investi. La patrouille suit les empreintes sur le sol. Elle repère les indices des patogas que porte **MPODOL**. Elle force sa marche, atteint le rocher et accule les fugitifs.

Assis sur les pierres, **Ruben** entend un bruit de pas. Ils s'inquiètent et se lèvent lui et **Pierre YEM MBAK.**

MPODOL signale à son entourage la présence des militaires. A peine l'a-t-il fait qu'un métis ouvre le feu et tire le premier. **YEM MBAK** s'écroule. Les femmes **Ruth** et **POHA** tombent sous le crépitement des balles qui se déchaînent. C'est le sauve-qui-peut général.

Ruben UM NYOBE, Secrétaire Général de l'**UPC**... seul mouvement armé de Libération d'Afrique Noire Francophone reste seul, debout. Il est identifié et désigné du doigt par un des félons du jour. Il s'agit probablement de **MAKON Luc**, un autochtone du village de Makaï. **UM NYOBE** est sans arme. Entre ses doigts se trouve la petite valise blanche qui ne le quitte jamais. Elle contient quelques documents privés et son agenda personnel dans lequel il note ses songes.

MPODOL tente de se replier en contournant le tronc d'arbre qui obstrue l'issue arrière. A ses pieds gît, sanglant le cadavre de **YEM MBAK**. Autour de lui, le vide. C'est alors que **Paul ABDOULAYE**, soldat des forces françaises d'origine Sara (Tchad) le met en joue et tire ; les balles l'atteignent au dos. Il s'écroule et, après de profondes souffrances, s'éteint. Son corps est emmailloté et traîné sur la voie carrossable.

A Boumyémbel, l'on invite les populations à venir se rendre compte d'elles-mêmes de la vulnérabilité de son héros.

Pendant que les lamentations et les chants funèbres se répandent dans la forêt, les dépouilles de **YEM MBAK** et de **MPODOL** sont acheminées vers Eséka. **YEM** est promptement enterré au cimetière de la mission catholique ; tandis que le corps du père de l'Indépendance du Cameroun est reçu par le Pasteur **SONG NLEND** alors modérateur de la paroisse de l'Eglise Presbytérienne d'Eséka-Centre.

Après un bref rituel liturgique, **MPODOL** est accompagné à sa dernière demeure là même au cimetière de ladite paroisse. Au même moment ; **DE GAULE** et compagnie, AUJOULAT et suppôts jubilent dans leurs bureaux.

CONCLUSION

Trente trois ans après son odieux assassinat, le nom même tabou de **Ruben UM NYOBE** est toujours officiel dans les arcanes de la société camerounaise. Si la couleur des oppresseurs de notre peuple a changé depuis la fin des colonisations directes, nos nouveaux maîtres depuis lors ne sont pas autre chose que des bandes de brigands-saboteurs, des bureaucrates-mesquins qui ont pour seule mission la perpétuation des pratiques coloniales et néo-esclavagistes léguées par leurs pères-créateurs : le mensonge permanent, la falsification de la vérité historique, la tyrannie de l'anonyme, le cynisme et l'hypocrisie.

De 1960 à ce jour, plusieurs compagnons de lutte de **Ruben UM NYOBE** et bon nombre de ses partisans ont été tués, ou brutalisés. Aujourd'hui ils vivent dans les "maquis" dans leur propre pays en végétant dans une solitude totale. L'angoisse, la débine sont pour ainsi dire leurs seules compagnes de vie. L'Etat-Historien du Néron **BIYA** , champion des manoeuvres de sabotage a concocté en Novembre - Décembre 1990, une loi scélérate sur le multipartisme ; pourtant prévue dans la constitution, mais constamment violée par nos mandarins-cleptomanes.

C'est ainsi qu'en Février 1991, un communiqué laconique tombe dans nos oreilles comme un boomérang ; l'**UPC**, entendez l'Union des Populations du Cameroun seul parti politique d'Afrique Noire Francophone ayant pris les maquis dans les années 1955-1956 venait d'être légalisé par le fasciste assassin **Gilbert ANDZE TSOUNGUI,** Ministre **R.D.P.C**. de l'Administration Territoriale. Ainsi donc, pour nos mercenaires du statu-quo, le parti de **Ruben UM NYOBE, de Félix Roland**

MOUMIE, d'**Ernest OUANDJIE**, d'**OSSENDE AFANA** était comme la **D.I.C.**, le **S.D.F.**, l'**U.F.D.C....** un nouveau parti politique créé grâce à la magnamité du plus grand démocrate du monde entier **PAUL BIYA.**

Heureusement que ces âneries seront abrogées à la Conférence Nationale. Voilà donc comment l'héritage du père de la nation camerounaise est géré. Heureusement aussi que parmi les douze millions qui peuplent notre triangle national, il y a une minorité, celle de la mafia politico-administrative qui compose l'essentiel de la société officielle et une majorité dont le seul nom de **UM NYOBE** fait frémir d'espérance.

Dans un système où tout est fourberie, jonglerie et artifice, la rectitude, l'honnêteté, l'incorruptibilité et le patriotisme de cet homme ne sont-ils pas des exemples à suivre par les générations d'aujourd'hui et de demain afin que naisse dans notre pays un nouvel ordre socio-politique ?

Publications GALAXIE

Déjà publié

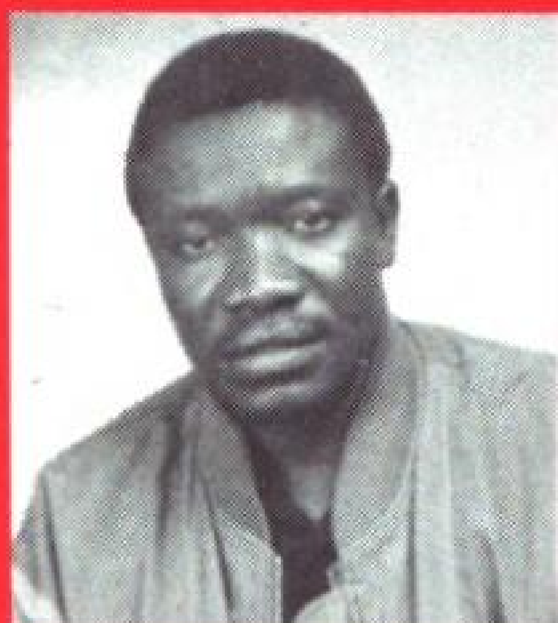
DES MILLIARDS EN FUMEE : Patrice NDEDI PENDA
(interdit au Cameroun par arrêté
n° 0086/A/MINAT/DAP/SDLP du 21 Mars 1991.)

1000

RUBEN UM NYOBE


3 0000 039 885 763

Qui était-il ?
D'où venait-il ?
Etait-il le vrai fondateur de l'U.P.C. ?
Quels furent ses enseignements ?
Pourquoi l'armée coloniale française et ses complices indigènes s'acharnèrent-ils à le combattre lui et ses compagnons ?
Pourquoi l'avoir assassiné ?
Qui l'a trahi ?
Qui a tiré sur lui ?
Comment gére-t-on aujourd'hui son héritage ?
Voici ses écrits prophétiques.
Voilà quelques questions cardinales auxquelles nous tenterons de répondre dans ce livre.



David Axel BAYIGA
Né le 9 Mai 1959 à ETOUHA (Edéa), journaliste-itinérant depuis pratiquement sept ans, il a collaboré à plusieurs organes de presse tant nationaux qu'internationaux. Il est présentement Rédacteur en Chef de l'Hebdomadaire humoristique et satirique GALAXIE.

Publications GALAXIE